

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 7 OCTOBRE 1971

PRÉSIDENTE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 33. — Excusés : 4.

NECROLOGIE. — M. le Comte Louis du Cheyron de Beaumont.

FELICITATIONS. — M. Bernard Vacherot, lauréat de la Fondation de l'Avenir du Périgord; M^{lle} Eve Marqueyssat pour son 99^e anniversaire.

REMERCIEMENTS. — MM. Pierre Lambert et Jean Riboulet-Rebière; M^{lle} Germaine Souillac; M. René Teysiéras.

ENTREES D'OUVRAGES. — *Association amicale des anciens élèves du Lycée de Périgueux* (Périgueux, Joucla, 1971); don de M. Maligne.

Le Club français de la médaille, bulletin n° 31-32, juin-novembre 1971, offert par M. Golfier.

Marcel Secondat, *Piarc Lachambaudia, texte d'oc et traduction française* (« Le Périgourdin de Bordeaux », 1959); *Forge de la Pique (Belvès)* (Bordeaux, Aguerre-Chariol, 1971); ces deux opuscules offerts par l'auteur, qui donne également le n° 244 d'*Espoirs* (juin-juillet 1971), déjà mentionné dans le *Bulletin* de 1971, p. 155.

Professeur Guy Devaux, *Du remède secret à la spécialité : les deux siècles d'histoire de la pommade anti-ophtalmique de la veuve Farnier* (extr. de la « *Revue d'histoire de la pharmacie* », t. XX, 1971, n° 209); hommage de l'auteur.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Le *Bulletin de la Société préhistorique française* (comptes rendus des séances mensuelles, t. 68, n° 6, juin 1971), contient un article de M. Henri Laville qui confirme par l'étude de la sédimentologie la contemporanéité des industries aurignacienne et périgordienne dans les premiers stades de leur développement. On note dans le même périodique (*Etudes et travaux*, t. 68, 1971, fasc. 1) deux références bibliographiques concernant le Périgord : « L'encéphale néandertalien de l'Homme de la Ferrassie » par J.-L. Heim, publié au t. 74 (1970) de *L'Anthropologie*; « Observations sur l'Acheuléen des grottes en Dordogne » par F. Bordes, paru dans la revue *Munibe*, de Saint-Sébastien, t. XXIII (1971).

M. André Sourigues publie dans le *Bulletin de la Société de Borda* (1971, n° 341) un article sur le sculpteur landais Jean-Eloi Ducom (1854-1944), qui travailla notamment en 1878 à la restauration de Saint-Front de Périgueux.

Les *Actes du 93^e Congrès national des Sociétés savantes* (Tours, 1968, section d'histoire moderne et contemporaine, t. III) donnent un texte de M. François Reyniers, « Une lettre inédite du maréchal Bugeaud à M. Mérois, pair de France (1847) ». Bugeaud fait dans cette missive un excellent exposé de la situation de l'Algérie en avril 1847 et y condamne l'attitude des colons, des saint-simoniens et des capitalistes.

COMMUNICATIONS. — M. André Delpérier a fait remonter dans sa maison de Pécharmant, près Bergerac, une très belle cheminée provenant de Montferrand-du-Périgord. L'écusson, en parfait état, est aux armes de France; il est sommé d'une couronne assez curieuse où alternent une hermine, des fleurs de lis tronquées et des arbres stylisés. Notre collègue a également récupéré dans les déblais de sa maison de nombreux silex taillés.

M. de Bruchard, de Castelnaud-Fayrac, a trouvé dans sa propriété, à proximité d'une grotte non explorée, une pierre percée d'un gros trou au centre et de plusieurs petits trous concentriques; il ignore à quel usage elle pouvait être destinée.

M. Becquart a correspondu avec M. Jean Lartigant, de Labastidette dans le Lot, à propos d'un sceau royal du mont de Domme découvert par ce dernier dans les archives du château de Besse. Ce sceau est aux armes de France, il a été utilisé au moins de 1301 à 1322; le contre-sceau, d'un type non mentionné par Bosredon dans sa *Sigillographie du Périgord*, semble représenter un hanap.

Le même M. Lartigant nous a fait parvenir un texte qui sera publié dans nos *Varia*. Il s'agit de l'inventaire des armes détenues en 1548 par les habitants de la juridiction de Besse, témoignage probable du sentiment d'insécurité qui devait régner dans cette région.

Le Secrétaire général a noté dans la *Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat*, n° 36 du 18 septembre 1971, un court article non signé mais certainement dû à notre collègue, M. l'abbé Grillon, « Du nouveau sur les reliques de saint Anian ? », et dans *Périgord actualités-Moun Païs*, n° 532 à 538, la suite des propos périgourdins de notre Président, M. Jean Secret, qui évoque tour à tour le projet d'adduction des eaux de Glane en 1887, l'église Saint-Napoléon à la Roche-Chalais, le château Barrière à Périgueux et le château de Puyguilhem, le chevalier Arnaud de Lostanges et le portrait du marquis d'Aubeterre.

M. Becquart a pris connaissance du livre de M. A. Corvisier, *Les contrôles de troupes de l'Ancien Régime* (Paris, Service historique de l'Armée, 1968-1970, 4 vol.), où sont mentionnés des bataillons, régiments ou compagnies de la Dordogne. Les contrôles de troupes fournissent de précieux renseignements sur l'identité des militaires et constituent une source de premier ordre pour l'histoire sociale.

Le bulletin n° 75 (septembre 1971) de la librairie Henri Saffroy à Paris offre aux amateurs de « vieux papiers » un autographe de Léon Bloy (n° 7208, prix 150 F.) et une lettre de remerciements de Charles-Maurice de Talleyrand (n° 7300, 375 F.).

M. Secret s'est préoccupé de la signification du L et du F entrelacés qui accompagnent les armoiries de la grille du château des Charreaux à Hautefort. Un correspondant anonyme indique qu'il pourrait s'agir des initiales des familles Lachaud et Fagné, mais M. l'Amiral de Presle pense plutôt aux Lidonne, qui furent propriétaires de cette demeure.

M. Bélingard signale à Négrondes, sur la route qui mène à Cognac-sur-l'Isle, l'existence du manoir de l'Age dont le logis Renaissance conserve un portail du XIV^e siècle. L'édifice est remarquable par sa chapelle voûtée en berceau avec un dallage en galets disposés en rosaces, par son châtelet d'entrée avec mâchicoulis et par ses deux terrasses.

M. le Président fait circuler quatre médailles modernes : l'une signée Iché, représente Léon Bloy en bouledogue avec, au revers, un personnage assis, vêtu d'une longue robe ornée d'une croix; la seconde est un portrait de Montaigne assez peu reconnaissable et évoque au revers des lignes abstraites faisant allusion à la fameuse question « que sais-je ? » (gravée par Courroy);

la troisième due à Hébert-Coëffin, rappelle le souvenir de Mounet-Sully (portrait et masque de théâtre); enfin la quatrième, gravée par Contaux, représente Saint-Front de Périgueux.

Plusieurs réponses sont parvenues à M. Secret à la suite de son appel relatif aux portraits périgourdins (voir le *Bulletin* de 1971, p. 152). Il convient de mentionner tout particulièrement les précieux renseignements fournis par M^{mes} Gardeau et Gendry, par M. et M^{me} Ducouret, par MM. de Lapeyrouse et Lafond-Grellety.

M. Guy Ponceau a relevé dans *L'Action automobile et touristique*, n° 132, septembre 1971, un article sur la Bourgogne qu'illustre une photographie du château de Tanlay : il s'agit en réalité du château d'Hautefort avant le récent incendie. Notre collègue a d'autre part dessiné le plan de l'église de Sourzac et les blasons sculptés aux clés de voûtes de cet édifice : *l'Armorial de la noblesse du Périgord* permet d'en identifier quelques-uns. M. Ponceau fait également circuler des photographies qui représentent, les unes la cave voûtée de la maison Soustre, sise 3, rue Port-de-Graule à Périgueux, les autres une fontaine à coquille du XVII^e siècle qui se trouve dans le magasin de M. Delpech, 4, place de la Clautre, du côté de la rue du Calvaire.

M. Marcel Secondat apporte différentes corrections ou modifications de détail à des articles qu'il a publiés dans notre *Bulletin* : elles concernent les sarcophages - tombeaux d'Auberoche à Fanlac (1942, p. 95), la chapelle Notre-Dame de Pitié à Plazac (1960, p. 252) et le dolmen de Blanc (1964, p. 16).

Enfin M^{me} Sadouillet-Perrin nous a fait parvenir la copie d'une lettre adressée à Langlade, procureur fiscal, par la duchesse de Roquelaure, au sujet du péage de Montfort-Aillac (12 novembre 1715).

ADMISSION. — M^{lle} Anne-Marie POUYANNE, 4, place des Trois Frères Laplagne, Montpon-Ménéstérol; présentée par M^{me} Higounet et M. Lasserre; est élue membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

La Secrétaire de séance,

M. PONCEAU.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 4 NOVEMBRE 1971

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 32. — Excusés : 4.

NECROLOGIE. — M^{lle} Renée Desbarats, notre Secrétaire adjointe, dont M. le Président retrace la carrière en rappelant les travaux de valeur auxquels elle se consacra dans le domaine de l'archéologie; M. Jean Combescot.

FELICITATIONS. — M. le D^r Jacques Merly, médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports; MM. Charles Higounet et Jean Valette, chevaliers dans l'Ordre des Arts et Lettres.

ENTREES D'OUVRAGES. — *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée nationalisé Henri IV de Bergerac*, 1971, n° XLIII; don de M. Robert Coq.

Jean-Noël Biraben, *L'état des âmes de la paroisse de Montplaisant en 1644 et la liste des confessions pascales en 1651-1654* (extr. des « Annales de démographie historique », 1970); hommage de l'auteur.

Novelum, bulletin trimestriel de la Section périgourdine de l'Institut d'Etudes occitanes, nos 5 à 7; offert par M. le Dr Ganiayre, qui y donne une intéressante étude sur le vocabulaire populaire de l'homme et de la maladie (en occitan).

L'Exposition, journal des fêtes (3 septembre 1862), *Le Périgourdin* (n° 30 du 15 avril 1859) et *La Revue du Périgord* (nos 7 et 12 à 15, 1858); don de M. Secret.

Saint-Front et le vieux moulin, image par M. Négrier (Hautefort, Offset-Périgord); cette amusante affiche également donnée par M. le Président.

Suzanne Gendry, *Andrivaux* (extr. de notre « Bulletin », t. XCVIII, 1971); hommage de l'auteur.

A. Higounet, *Le financement des travaux publics à Périgueux au Moyen Age* (extr. de « Les constructions civiles d'intérêt public dans les villes d'Europe au Moyen Age... », Pro Civitate, Collection Histoire, n° 26, 1971); hommage de l'auteur, qui souligne dans cet opuscule l'importance particulière des travaux publics à Périgueux du fait de la situation géographique de la ville sur la « grande frontière » du royaume. Ces travaux furent d'abord partiellement couverts par les ressources ordinaires du budget municipal; puis par des moyens exceptionnels tels que levée de tailles, vinades, droit de « merquet », emprunts aux bourgeois de la ville, dons du roi ou imposition du « denier de la chair ».

De l'Adour au Pays basque (Actes du XXI^e Congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, Bayonne, mai 1968, publ. par la Société des Sciences, lettres et arts de Bayonne, 1971); achat de la Société

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans les *Actes du 9^e Congrès national des Sociétés savantes* (Pau, 1969, Section d'histoire moderne et contemporaine, t. I), un article de M. André Corvisier sur le sort des prisonniers de guerre espagnols en France de 1635 à 1648. Cet auteur publie un état général de la distribution des prisonniers pris au passage de la Segre le 18 juillet 1645, état d'où il ressort que quatre dépôts furent institués en Périgord: Bergerac, Périgueux, Sarlat et Limeuil. 106 alfières, sergents et soldats furent attribués à Périgueux; 54 à chacun des trois autres centres.

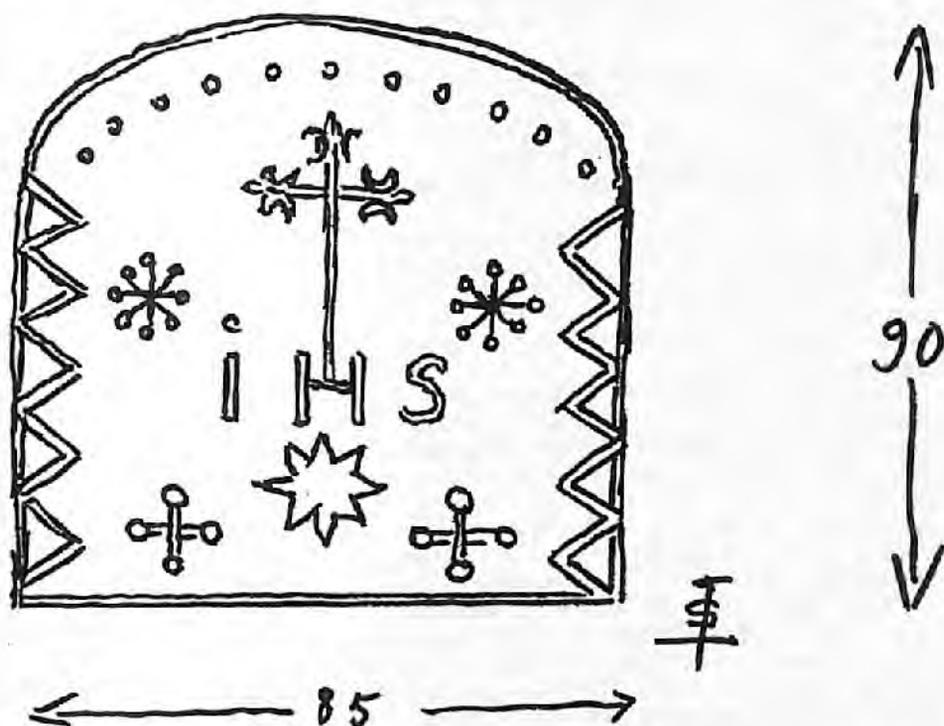
Le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 4^e série, nos 25-26 de 1971, contient comme à l'habitude un choix éclectique de travaux sur le grand philosophe. Notons en particulier des textes de notre collègue M^{me} Gardeau sur le moulin à papier des Gobilles et sur le testament du marquis de Trans, un mémoire de M. Pierre Bonnet, « Deux lettres de Montaigne d'une authenticité contestée par les experts », et un article de M. P. Michel sur « les visiteurs champenois de Montaigne ».

COMMUNICATIONS. — M. Jean Secret a assisté récemment à Paris à une réunion générale des conservateurs départementaux des antiquités et objets d'art. Il rend brièvement compte de cette séance et signale que des commissions départementales des objets mobiliers vont être prochainement installées dans toute la France.

M^{me} Sirine-Réal a correspondu avec notre Président au sujet de ses articles sur le médaillier périgourdin; elle lui annonce que la Monnaie de Paris va sortir prochainement une nouvelle médaille consacrée à Brantôme.

M. Secret fait circuler des photographies qui représentent le « château » de

Ligneux, une maison ancienne à Saint-Martin-de-Fressengeas, des statuettes du rétable de Saint-Crépin-de-Richemont et une imposante marmite de 1 m de diamètre qui se trouve à la Chapelle-Montmoreau. Il a dessiné d'autre part pour notre *Bulletin* (voir ci-dessous) une taque de cheminée conservée à Fruchaudière, commune de la Chapelle-Montmoreau, et provenant de la forge de la Combaronnie, qui appartient au XVI^e siècle aux Saulnier et au XVII^e à une branche des Salignac-Fénelon.



M. Merceron a relevé une erreur dans *Froidfond de Boulazac, Amorial de la noblesse du Périgord*, t. I, p. 63, qui donne la famille de Beaufort comme ayant possédé la seigneurie de Sourzac. Il s'agit en réalité de Soursac (Corrèze, canton de Lapeau), comme on peut le vérifier dans le *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle* par Poulbrière (Brive, Chastresse, 1965, 2^e édit., t. II, p. 551).

M. Becquart a pris connaissance d'un important travail de M^{me} Marie-Claire Cauvin, *Les industries post-glaciaires du Périgord* (Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1971, publ. par le Centre de recherches d'écologie et de préhistoire). Ce gros volume de 476 pages est préfacé par M. le Professeur Bordes et suivi d'un appendice par M. Michel Coûteaux. L'auteur y étudie successivement le sauveterrien et le tardénoïde, les habitats du bassin oriental de la Dordogne, le Campignien du Bergeracois, le bassin de l'Isle et les rites funéraires; elle fournit une précieuse nomenclature des mégalithes de la Dordogne, qui sont abondants surtout le long des cours d'eau, particulièrement entre Dropt et Dordogne.

Le Secrétaire général a relevé dans *Périgord actualités - Moun País*, n° 540 à 543, la suite des mélanges dûs à M. Secret, qui évoque successivement une reliure aux armes des Talleyrand, le domaine de la Brie à Monbazillac, une leçon d'anatomie politique d'après le photographe Dorsène et diverses médailles périgourdines. Le n° 543 du même périodique publie également un curieux article de M. Marc Blanpain sur l'opération subie en 1876 par Antoine de Tounens à l'hôpital français de Buenos-Aïnes.

M. René Larivière signale dans le *Chasseur français*, n° 896 d'octobre 1971, un texte de Florica Dulmet, « Promenade en Périgord », et un article d'Henri Cabanel sur la truffe.

Le *Bulletin des Amis du château de Pau*, octobre 1971, n° 3, nous apprend que de nombreuses lettres missives d'Henri III, d'Henri IV et autres puissants personnages ont été récemment achetées pour le Musée national de Pau. Ces correspondances, adressées pour la plupart à André et à Henri de Bourdeille, sont des épaves du chartrier de Bourdeille, mises en vente par le cabinet de Sèze.

Un récent ouvrage de M. Jean Pinasseau, *L'émigration militaire, campagne de 1792, armée des princes, compagnies de Saintonge, Angoumois et Aunis* (Paris, Picard, 1971), fournit d'utiles notices biographiques sur des hommes de guerre périgourdins tels Pierre Faucher de la Ligerie, Jean-Marie de Jehan de Jovelle, plusieurs Salignac de Lamothe-Fénelon ou des Beaupoil de Saint-Aulaire.

On note au chapitre des catalogues de libraires, chez Théodore Tausky (bulletin n° 106), un certificat signé du prince de Condé concernant François Saint-Germain de Vaquier, gentilhomme périgourdin (1801, n° 3, prix 60 F) ; chez Saint-Hélion (catalogue 210), deux documents sur la maison de Talleyrand (an VII et 1841, n° 3054 et 3055, 10 F et 40 F) et une requête des habitants de Verteillac au marquis du lieu sur les biens des Croisiers. Cette pièce non datée a été acquise par les Archives de la Dordogne, elle présente un certain intérêt pour l'histoire de l'établissement d'enseignement fondé à Verteillac au XVII^e siècle par les La Brousse de Verteillac.

M. Pierre Aublant a reçu de M. de Montebello une lettre relative au château de Mareuil, rappelons à ce propos l'odieux pillage dont vient d'être victime l'héritier du maréchal Lannes (voir la presse quotidienne). Notre Trésorier a également correspondu avec le prince Philippe d'Araucanie, qui fait une mise au point sur son différend avec M. Maury-Laguionie à propos de la légitimité de sa succession au trône d'Araucanie.

M. Guy Ponceau rend compte du XXIII^e Congrès d'études régionales organisé à Casteljaloux les 16 et 17 octobre par la Fédération historique du Sud-Ouest. De nombreuses communications ont été faites sur le thème de la forêt, parmi lesquelles celle de M. Ponceau lui-même qui a étudié le problème de l'habitat dans les forêts du Périgord. Le congrès s'est achevé par une excursion en Queyran.

M. Ponceau présente d'autre part les quatre tours du Deffeix, de la Vermondie, du Breuil et de Jaillieix, toutes à peu près identiques, qui assuraient la défense de Montignac à l'Ouest et auxquelles on ne pouvait accéder que par une échelle extérieure.

M. Alain Roussot étudie une lampe sculptée paléolithique provenant de la vallée de la Couze et la compare à la série déjà connue. Il pense que ces différents objets appartiennent au Magdalénien.

M. Marcel Secondat donne de nouvelles précisions sur les fouilles de la grotte d'Ybral, commune du Coux (voir le *Bulletin* de 1970, p. 237). Une dis-

cussion s'engage où interviennent M. et M^{me} Roussot, qui rappellent l'existence à cet endroit d'un très bel ossuaire néolithique.

Enfin M. Secondat, qui s'est penché sur la généalogie assez discutable des Calvimont publiée par Saint-Allais, signale qu'en 1468 un Jean de Calvimont était notaire à Plazac. C'est probablement à partir de ce personnage qu'il faudrait rétablir une filiation suivie.

ADMISSIONS. — M. Antoine OLLIVIER, Saint-Nicolas-de-Bliquetuit, La Mailleraye (Seine-Maritime) ; présenté par MM. Prévot-Laygonie et Secret ;

M. Pierre VILLOT, la Fayolle, Granges-d'Ans ; présenté par MM. Ponceau et de Swarte ;

M. Claude DELPECH, 4, place de la Clautre, Périgueux ; présenté par M. Bélingard et M^{me} Ponceau ;

M. Joseph KRAMERS, la Grange de Pale, le Bugue ; présenté par MM. Becquart et Soubeyran ;

M. Robert de CHALUP, Puyjoli, Agonac ; présenté par MM. Henry de Chalup et de Sèze ;

M^{lle} Marie-Catherine GUERIN, 103, avenue Simon-Bolivar, Paris-xix^e ; présentée par M^{lle} Barnier et M. Becquart ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général.

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 2 DECEMBRE 1971

PRÉSIDENCE DE M. JEAN LASSAIGNE, VICE-PRÉSIDENT.

Présents : 32. — Excusés : 3.

REMERCIEMENTS. — MM. Joseph Kramers et Pierre Villot

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Lycée de Périgueux, distribution solennelle des prix...* 1905 et 1908 (Périgueux, Impr. de la Dordogne). 2 brochures offertes par M. Bourdichon.

Maisons et paysages, nouvelle série, n° 1 (mai-juin 1971) ; don anonyme. On remarque dans cette revue un très intéressant article de M. et M^{me} Ponceau sur les maisons paysannes de la Double.

Photographie d'un *Tableau généalogique de la famille de Gaultier du Vignaud depuis l'année 1437* (Périgueux, Cassard, s. d.) ; don de M. Gilbert Maury-Laguionie.

Cahiers de l'Académie des hautes études araucaniennes, n°s 3, 5, 6, 8, 10, 11, 16 et 17 (1960-1970), 8 brochures ronéotées offertes par le Prince Philippe d'Araucanie.

Quatre reproductions de portraits données par M^{me} Gendry : ces tableaux ou miniatures représentent Léon Gilles-Lagrange, Charles de Vins du Masnègre, Jean Chandru de Trélassac et le médecin Pierre de la Servolle.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans la *Revue de l'Agenais*, t. 97 (1971), un article de M. Marcano sur « Bernard Palissy, l'autodidacte ». Le *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, de son côté, consacre un n° spécial (t. LXXII, 1971) au préhistorien Edouard Lartet (1801-1871), qui fit avec l'Anglais Christy les découvertes que l'on sait dans la vallée de la Vézère.

M. Becquart a relevé dans le *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. LXV (1971), années 1963 à 1969, diverses communications touchant à la Dordogne : « travail et vie quotidienne à Périgueux au XIV^e siècle », par M^{me} Higounet ; « centenaire de la préhistoire dans le Sud-Ouest », par M. Cousté qui évoque les fouilles de Lartet et Christy en Périgord ; « Odet d'Aydie, vicomte de Fronsac », par M. J. Friquet ; et divers comptes rendus d'excursions ou de projections de photographies. M. E. Perreau publie dans le même périodique une étude fort documentée sur la « Maison carrée d'Arlac et ses propriétaires » : sise dans le domaine de Psychotte, alias Bellevue, commune de Mérignac, cette demeure fut construite à la fin du XVIII^e siècle pour le banquier Peixotto par l'architecte Dufart, élève de Victor Louis ; elle présente la particularité de rappeler la Maison Blanche de Washington et le château de Rastignac, ce qui donne l'occasion au Secrétaire général d'évoquer le concours organisé par notre Société grâce à la généreuse initiative de M. Acsay.

COMMUNICATIONS. — M. Becquart a pris connaissance de trois livres récents dont il rend brièvement compte : *Brantôme et le sens de l'histoire*, par Anne Grimaldi (Paris, Nizet, 1971) ; *L'expression et la place du sujet dans les Essais de Montaigne*, par Marko Papic (Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, 2^e série, fasc. XXIX, 1970) ; *Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, par Yves Durand (Faculté des Lettres de Paris - Sorbonne, série « Recherches », t. 70, 1971). Ce dernier ouvrage, très fouillé et solidement construit, mentionne à plusieurs reprises des familles de fermiers généraux originaires du Périgord : Augéard, Bouilhac et Ducluzel de la Chabrierie.

M. Secret signale dans la *Revue du Touring Club de France*, novembre 1971, un article signé Y.-D. Papin, *En Périgord chez Jacquou le Croquant*. Il poursuit d'autre part dans *Périgord actualités-Moun Païs*, n^{os} 544 à 547, la présentation de son « médaillier périgourdin ». Le même journal publie au n^o 544 une amusante anecdote sur Pierre Magne, « ministre épicier », racontée par notre Vice-Président M. Jean Lassaigne, et au n^o 547 une mise au point sur le château de Rastignac signée des initiales J.B. (sans doute Jean Bouchereau).

M. Secondat retrace dans le n^o 245 d'*Espoirs*, octobre-novembre 1971, la biographie du terrassonnais René Delmas (1884-1950), qui fut instituteur, journaliste et écrivain.

La *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. CXXIX, fasc. 1 (1971), évoque sous la plume de M. Jean Glénisson une enquête pontificale ordonnée en 1373 par Grégoire XI sur les possessions des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem dans toute la chrétienté. La réponse du diocèse de Périgueux à cette enquête est particulièrement intéressante, car le vicaire général qui l'a élaborée avait pris soin de consulter les registres de comptes des Hospitaliers depuis 1347 : la publication qui interviendra ultérieurement apportera sans aucun doute de précieux renseignements sur l'implantation de cet ordre militaire en Périgord.

M. Pierre Aublant signale l'existence d'une médaille datée de 1885 qui est relative à l'inauguration de l'installation du gaz à Thiviers. Cette information

d'une douloureuse actualité permettra à notre Président de compléter son médaillier périgourdin.

M. René Larivière s'est penché sur la question du vote des femmes en Périgord et dans la France entière à partir des cahiers de doléances de 1789. Il a passé en revue les cahiers et procès-verbaux publiés de 49 sénéchaussées ou bailliages et a constaté la participation des femmes dans 29 de ces circonscriptions. En ce qui concerne plus spécialement la Dordogne, le vote des femmes est intervenu dans 28 paroisses, en particulier dans la région de Saint-Pierre-de-Chignac, au Nord-Ouest de Périgueux et aux confins du département de la Charente. M. Secondat souligne le grand intérêt de cette enquête qui mériterait d'être poussée plus avant, car elle ne concorde pas avec les conceptions traditionnelles des historiens.

M. Lebrette décrit de mystérieuses pierres sculptées qui existent sur différents immeubles au village de Prapeloup, commune de Saint-Vincent-de-Connezac. Figurant pour la plupart des motifs géométriques, elles sont très difficiles à dater. Notre collègue pense qu'elles pourraient avoir quelque rapport avec un lieu de culte très ancien.

M. le Colonel Landry nous a fait parvenir une étude sur le culte de saint Martial en Dordogne, il a dressé une carte où figurent les communes portant le nom du saint, les villages ou hameaux dénommés « Saint-Martial », les prieurés et paroisses évoquant l'apôtre limousin.

M. l'abbé Grillon, de son côté, a dépouillé le registre des comptes de l'officialité diocésaine de Périgueux qui couvre la période 1681-1728. De très nombreuses requêtes concernent les dispenses de consanguinité ou d'affinité en vue du mariage, d'autres ont trait à l'obtention des bénéfices ecclésiastiques. On lira ce très intéressant mémoire dans un de nos prochains fascicules.

Enfin M. Le Cam, professeur à Nontron, nous envoie le compte rendu de sa campagne de fouilles effectuée en 1971 sur le site gallo-romain de Nontron-neau. Une galerie hypostyle a été dégagée ainsi que différentes salles dont l'une contient la partie inférieure d'une cheminée en brique. Le matériel recueilli consiste surtout en *tegulae*, fragments de céramique, objets en fer et débris de chapiteaux toscans.

ADMISSIONS. — M. Paul DIETERLEN, Sainte-Alvère; présenté par MM. Aublant et Juillard;

M. le Vicomte de RAFELIS de Broves, 18, rue de l'Assomption, Paris-xvi^e; présenté par MM. Aublant et X. de Royère;

M. Manuel BALAGUER-LE DANTEC, Saint-Barthélemy-de-Bellegarde; présenté par MM. Aublant et le Dr René Rousseau;

M. Bernard ROCHE, château de Fénélon à Sainte-Mondane; présenté par MM. Roger Delmas et Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président de séance,

J. LASSAIGNE.

CAMPAGNE EN PERIGORD

Aperçu historique des origines à la fin du XV^{ème} siècle

Campagne, carrefour de routes des vallées de la Dordogne et de la Vézère, est un plaisant village que le touriste entrevoit souvent au passage, mais visite peu. Sans aucun doute, le voisinage des deux localités bien connues, le Bugue et les Eyzies, lui porte ombrage. De vieilles maisons, une église aux styles variés, un château au lourd passé d'histoire « au garde-à-vous sur le seuil des Eyzies », tout cela ne manque pas d'intérêt et de charme, et incite à une visite amicale. Puissent ces quelques pages donner un aperçu de Campagne et de son territoire au cours des temps, et apporter un peu de vie aux pierres dorées de tous ces témoins du passé.

La commune de Campagne, d'une superficie de 1471 hectares, au relief en grande partie tourmenté, présente une particularité géologique.

L'anticlinal de Saint-Cyprien-Périgueux-Cognac la traverse de Sud-Est en Ouest. Par rupture de son axe, il a donné naissance à une faille qui se suit par Campagne et Berbiguières. Cet accident s'est traduit par la formation d'un brachyanticlinal dont la clef de voûte s'est effondrée. Il en résulte une fracture dont la lèvre affaissée occasionne une dénivellation de 200 m et fait buter la jurassique contre le crétacé. ¹ L'anticlinal a donné naissance à une série de trois bombements allant de Saint-Cyprien à Saint-Cirq. ²

Dans le vallon de la Redonde, au Sud de Campagne, apparaît une étroite bande de Portlandien. Dans le même vallon, entre la Croix du Poteau et la Redonde, se dessinent des escarpements du Provencien limitant le plateau de la Maladrerie

1. « Le calcaire crétacé paraît s'être déposé au fond d'un golfe profond dont les contours jurassiques passent par Thenon, Aubas, la Cassagne, Jayac, Paulin, Eyvigues, Simeyrols, Gourdon, Saint-Cybranet, Saint-Cyprien et Campagne. Entre Campagne et Thenon, l'entrée de ce golfe de largeur et de profondeur, mesurée de Plazac à la Séguinie (Lot), était d'environ 45 km. A Campagne se trouvait la pointe d'un promontoire très long et étroit qui s'avancait de près de 25 km dans la mer crétacée, formant le rivage entourant le côté S.-O. du golfe. » (*Bulletin de la Société géologique de France*, t. XX, p. 120 : *Notice sur le niveau des calcaires crétacés de Sarlat*, par M. Harlé).

2. P. FÉNELON, *Le Périgord, étude morphologique* (Paris, 1951).

en sa partie Sud-Est. Enfin les croupes de Muscles sont constituées par le Campinien supérieur et le Maestrichtien.

La faille suit une ligne passant par Saint-George, Sous-Bellot, le Tourondel et Saint-Cirq.

D'après Dauzat, ³ Campagne serait un vocable de forme méridionale du latin *Campania* (plaine), dérivé de *campus* (champs) — et qui désignait souvent une terre fertile. Les orthographes successives, au cours des siècles, se traduisent par : Campanha, 1160 ; Campania, 1360 ; Campanie ou Campagne, 1687.

I. - ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE

Lors des grandes migrations humaines dans la vallée de la Vézère, l'homme préhistorique a séjourné en divers endroits du territoire de Campagne, ainsi que l'attestent des témoins probants.

Au Nord, les terrasses alluviales de la Vergnolle renferment du chelléen et du moustérien ancien. Le type moustérien se manifeste au Sud par le gisement du Roc de Marsal (jadis Roquecave) : 14 couches étudiées. En août 1961, le regretté M. Lafille, du Bugue, y dégagait un squelette d'enfant moustérien de 3 ans environ. ⁴

Des silex taillés de facture aurignaco-périgordienne furent recueillis sur le flanc de l'abri de Poulverouse, vidé en grande partie au Moyen Age.

L'occupation néolithique se traduit de diverses façons (camps, habitat, polissoirs, etc...). Deux camps présentent un intérêt particulier :

Le Camp du Fayard occupait le vaste plateau (8 hectares) du Rocher Fayard qui domine, à 212 m, le bourg de Campagne. Mourcin de Meymi qui l'a révélé en 1828 — les conseils éclairés de l'abbé Audierne, curé de Campagne en 1821, y furent pour beaucoup — nous en donne la description suivante : « ...Le plateau le plus avancé a son petit rempart de pierres et de terre ; à deux portées de fusil, il y en a un second de manière que le Camp avait deux remparts vers la pente du

3. A. DAUZAT, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* (1963). En Périgord, on compte deux lieux-dits de ce nom, en France, onze villages répartis dans le Nord, le Sud-Ouest et le Midi. L'Italie en a deux, les U.S.A., un dans le Tennessee.

4. *Académie des Sciences*, C.R. séance du 22-1-1962, t. 254, p. 714 (F. Bordes et J. Lafille).

côteau et peut-être trois et se divisait en autant de parties dont la plus près de Campagne était la plus fortifiée. »⁵

En 1874, le marquis Raoul de Campagne y glana des fragments de poteries décorées, une meule à grain, des pointes de flèches triangulaires, à pédoncule et à barbelures, et d'autres objets.

Le Champ de bataille, plus rarement appelé « Camp de César », aux dimensions assez modestes, jouit d'un certain respect. La tradition populaire n'assure-t-elle pas qu'il recèle un veau d'or enfoui « au temps des Anglais » !

En fait, il s'agit d'un camp néolithique ayant occupé la base d'une dépression du plateau de la Maladrerie dont le rebord Ouest forme la ligne de crête du coteau dominant les écoles. On relève des vestiges de murailles en suivant cette crête, de direction Nord-Sud, sur près de 100 mètres jusqu'au point de chute du coteau vers le vallon de Basouan. Le côté Est du camp était protégé par un thalweg très accusé, de même direction.

Habitat néolithique. — A proximité de l'entrée du parc (côté oriental), lors des grands travaux de terrassement du château, Raoul de Campagne trouva, vers 1870, à très grande profondeur dans un sol tourbeux, de beaux fragments de poteries aux diverses techniques de moulures, des débris de mâchoires de cerfs, de grand bœuf et des pieux de pilotis. A l'époque, on supposa avoir mis au jour une cité lacustre. Il s'agirait plutôt d'un habitat néolithique en terrain sec que les crues postérieures du ruisseau proche envasèrent.⁶

A l'extrémité Sud-Est de la commune de Campagne, environ à 300 m Nord des Rocs de Peyrebrune, le Dr Testut examina, en 1882, deux grands blocs appelés dans le pays « Leys Fatschilleras » (Les sorcières), et ayant servi de polissoirs. Le premier, le mieux conservé, présentait sept rainures sensiblement parallèles. Le deuxième avait une cuvette pour recueillir l'eau. Testut emporta le plus beau.⁷

A proximité du village de Cabans culmine à 212 m un ensemble de blocs erratiques ferrugineux, connu sous le nom de Peyrelevade. L'homme les a-t-il utilisés à des fins religieuses ? A quelques centaines de mètres plus au Sud, à la même

5. *B.S.H.A.P.*, 1875, p. 360; 1877, p. 96; 1879, p. 369; 1882, p. 109.

6. *B.S.H.A.P.*, 1875, pp. 360 et 369.

7. Dr TESTUT, *Les polissoirs néolithiques de la Dordogne* (Paris, 1886). De Mourcin signale un troisième polissoir que le Dr Testut n'a pu trouver (*B.S.H.A.P.*, 1878, p. 366).

altitude, au lieu-dit : Le Peyrat, existait un monument aujourd'hui détruit (*manso vocato de la Peyra*, 1506). De ces deux points élevés apparaît nettement le site néolithique de Peyrebrunes. Vers 1485, entre Roqueville et la Faravie, près de la Vergnolle, des tenanciers exploitaient le village de la Peyre. Voilà des noms bien évocateurs, mais nos questions restent sans réponse.

II. - PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Voies de communications. — D'après Dessalles ⁸, la voie gallo-romaine de Cahors à Vésone venant de la vallée de la Dordogne par Fages et Lussac passait dans le vallon de la Vergnolle, traversait la Vézère à un gué aux environs du Moulinet pour joindre à la Boissière (villa), l'Estrade ⁹ du Bugue à Montignac par Tayac.

Un réseau assez dense desservait le territoire de Campagne ; nous ajouterons ces quelques voies non négligeables, à savoir celles de :

— La Vergnolle à Lussac par Viragogue ; ¹⁰

— La Muzardie, remontant le massif du Fayard dans sa partie médiane pour atteindre Lussac et Saint-Cyprien ;

— Campagne à Peyrebrunes par le petit moulin, Bellot, appelée le Caminel ou Estrade et rejoignant près des blocs erratiques de Peyrebrunes, la « *via antiqua* » Sarlat-Limeuil, sensiblement orientée Ouest-Est ;

— Campagne à cette transversale en desservant la Fage, Cabans et le Peyrat ;

— Campagne à Tayac, rive gauche de la Vézère, par le Rouquet, la Vergnolle, le gué du Moulinet (pour joindre sur l'autre rive l'Estrade) ou la Mouthe.

La plupart de ces antiques chemins sont de tradition néolithique.

Vestiges d'industrie. — En 1870, Raoul de Campagne met au jour dans la plaine argileuse proche de la Vézère (semble-t-il entre le Séchoir et Picharlou) un ensemble de trois fours à

8. *Annales agricoles de la Dordogne*, 1862, p. 464.

9. Estrade, du nom latin *strata*, ellipse de « *via strata lapide* » (voie couverte de pierre à la fin de l'Empire).

10. Dessalles situe la voie gallo-romaine dans le vallon de la Vergnolle. Si des vestiges y ont existé, on les rechercherait en vain. Notons que la voie empruntant les hauteurs par Viragogue, donc au-dessus du vallon, pourrait bien être la portion Lussac-La Vergnolle de la voie romaine Cahors-Vésone. La route de Tayac à Lussac se confondait avec elle à la Faravie, hameau très proche de la Vergnolle.

tuiles de 4 m de côté. Il dégage des cols d'amphores, des débris de poteries, et quelques beaux spécimens de tuiles à rebord aux empreintes du potier (trois doigts trainés en demi-cercle). A la même époque, il recueille dans le tréfonds des fossés du château des tuiles à rebord de même type et des briques. ¹¹ Une construction romaine présumée militaire occupait sans aucun doute l'emplacement du futur *castrum* de Campagne.

III. - HAUT MOYEN AGE

L'histoire du Haut Moyen Age n'apparaît que par bribes. Certes la toponymie nous révèle une persistance de noms d'origine cellique, gallo-romaine et barbare (la Veyssièrre, la Vergnolle, le Brungidour, Caminel, la Guilharmie, la Teulade, le Fayard, la Fage, les Bouygues, etc...).

La position caractéristique de certains hameaux, vivants ou disparus, au sommet de croupes ou sur un repli de terrain, entourés de bois, tels Ménard, Pourrou, la Teulade, la Peyre, la Fagétie, la Fage, Muscles, le Peyrat, marque leur empreinte d'origine néolithique de la période dite de défrichement.

Quelques découvertes, au siècle dernier, ont mis en relief une occupation sédentaire certaine lors des invasions barbares. Peu avant 1900, au cours d'un labour à proximité de Bellot, le regretté M. Alix père souleva un sarcophage, scellé par une dalle en pierre, contenant un squelette humain de grande taille qui avait à ses côtés un poignard de type franc (V^e-VI^e siècle).

Des sarcophages ont été mis à jour à la Guilharmie, à Fongive, à Jean de Negro vers 1880. La dispersion des objets les accompagnant rend difficile leur datation (VII^e-VIII^e s. ?) Les cluseaux ou souterrains-refuges de la Vergnolle (les Vignasses, la Cave) et du Roc Fayard servirent d'abris ou de caches lors des périodes troublées (grandes invasions des III^e et VII^e siècles; passage des Normands aux IX^e et X^e siècles). Quelques villages jadis adossés tout au long de la falaise supérieure du Fayard ont été identifiés : les Bistours, Laumède, la Roque, Rilhac, la Peyre, etc... Leur existence au cours du haut Moyen Age ne fait pas de doute.

Le cartulaire de l'abbaye du Bugue (XIII^e siècle), outre les précieuses indications qu'il apporte sur la fondation de l'abbaye en 964, précise l'étendue alors considérable du domaine (quadrilatère : Vergt, Trémolat, Carves, Milhac-d'Auberoche). Parmi les exploitations agricoles qu'Adélaïde donna au monastère

¹¹. B.S.H.A.P., 1874, p. 91.

de Saint-Marcel du Bugue, nouvellement fondé par elle, on relève comme étant situés sur le territoire de Campagne : les manses de la Musardie, de la Coutaudie, de la Garrigue, de la Beletie, de la Vergne, de la Teulade et la borderie de Trilhols ou Treuilh. ¹²

Campagne appartenait alors au IX^e siècle à la centaine et à l'archiprêtre du Bugue. Le terrier de Campagne (XV^e-XVI^e siècles) met en évidence le système d'exploitation agricole créé par les Carolingiens : le manse, unité d'exploitation.

Nous avons dénombré sur le territoire de Campagne vers 1490, près de 50 manses, 4 factes, 1 fasion, 2 cazals, 1 borderie qui sont le reflet assez fidèle de structures anciennes. ¹³ A ce problème s'ajoute celui des *communaux* comprenant en principe les bois et pacages non répartis en tenures. Les tenanciers avaient un droit de jouissance (bois de chauffage et de construction, pacage) en indivis, né précisément sur ces communaux d'origine franque mais juridiquement appartenant au maître du domaine ou de la villa (temps barbares) ou au seigneur (société féodale). Il existait encore au siècle dernier les communaux de Bellot, la Fage, Poulverouse, la Muzardie, le Fayard et la Vergnolle.

IV - XII^e ET XIII^e SIÈCLES

La famille de Campagne se manifeste dès le XII^e siècle. Vers 1160, après l'incendie du Bugue par Guillaume de Gourdon, Pétronelle de Campagne assiste avec Vienne de Cludoich, en qualité de religieuses de l'abbaye, à l'acte de réparation approuvé au château de Montfort. Elle succède comme abbesse à Vienne de Cludoich vers 1169, sous Pierre de Mimet, évêque de Périgueux. ¹⁴

Il y a lieu de croire qu'elle était sœur d'Elie et d'Ebles de Campagne, car leur mère Stevena fut ensevelie dans l'enceinte de Saint-Marcel du Bugue. Stevena était l'épouse de Folquier de Campagne. Le cartulaire du Bugue nous apprend qu'elle devait, à sa mort, 6 sols de rente payables à Pâques et qu'Elie

12. DESSALLES, *Histoire du Bugue* (Paris, 1858), p. 10 et *B.S.H.A.P.*, 1956, p. 171 (J. VALETTE, *le Censier de l'abbaye du Bugue*).

13. La variété des appellations ramène toujours à la notion de manse. Ainsi la borderie était une exploitation créée en bordure du manse pour ne pas disloquer celui-ci. Au début du XVI^e s'introduit une nouvelle forme de division agraire : le tènement, qui subsistera à Campagne jusqu'en 1820 environ.

14. *Bibl. nat.*, coll. Périgord, t. 33, f^o 280.

et Ebles, ses fils, étaient redevables de la même somme pour une terre sise à la Croix, entre Port Musart et Campagne. ¹⁵

On doit à cette famille la construction du chœur de l'église actuelle de Campagne, qui se présentait à la fin du XII^e siècle sous la forme d'une chapelle carrée à contreforts plats voûtés en tiers-point. La date de construction paraît se situer entre 1169 et 1180.

La chapelle terminée devint sépulcrale pour les seigneurs de Campagne et fut placée sous les vocables de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Blaise. ¹⁶ Les seigneurs de Campagne eurent des contacts fréquents avec les Templiers de Commarque, le commandeur du Bugue, mais on ne peut assurer leur appartenance à l'Ordre du Temple.

La tradition veut qu'ils aient suivi les seigneurs d'alentour, tels Grimoard de Limeuil (1124), Adémar de Beynac (1156), pour rejoindre l'armée de Jérusalem en laissant des biens notables à l'abbaye du Bugue. Le croissant de leur blason aurait été choisi en souvenir d'Orient. Leurs armoiries qui nous sont restées, se présentaient ainsi : « de gueules, à 3 fers de lance posés 2 et 1, en chef un croissant d'argent. » ¹⁷

Le XIII^e siècle abonde en événements tragiques : expéditions de Simon de Montfort contre les foyers cathares dans la vallée de la Dordogne (1212-1214), incendie du château de la Roque-Meyrals par les troupes d'Henri III (1254), prise de Bigaroque par les Anglais dès 1242. L'histoire cependant reste muette sur Campagne et ce silence inquiétant cache assurément bien des drames et bien des souffrances. Il est vrai que l'Anglais occupe le pays.

V. - XIV^e SIÈCLE

Le XIV^e siècle met en valeur une situation complexe en Périgord méridional : la féodalité face à l'Eglise et face à l'Anglais.

Les historiens pensent que Bigaroque fut donné en 1214 à l'archevêque de Bordeaux alors qu'il assistait Simon de Mont-

15. En 1874, le marquis de Campagne découvrit en creusant le sol du château, quelques deniers périgourds utilisés du IX^e au XIII^e siècle. Ils portent pour légende « LODOICVS EGOLISSIME » avec 5 annelets disposés en sautoir et une croix au revers.

16. Notons qu'une grande partie des églises du Périgord, bâties ou utilisées par les Templiers, eurent pour titulaires et patrons ces deux saints. Ainsi Condat et Saint-Nexans, sièges de la commanderie de l'Ordre du Temple en Périgord, le Temple-Laguyon, Gardonne, Naussannes, Bigaroque, etc...

17. Mémoire inédit de Marie de La Borie de Campagne (vers 1914).

fort lors de sa course punitive en Périgord : les de Beynac en furent dépossédés pour crime de calharisme. ¹⁸

Le registre de Philiparie nous apprend que le castrum de Bigaroque avait sous sa dépendance le castrum et lieu de Campagne qui relevaient du seigneur archevêque de Bordeaux à titre de fief. ¹⁹

Au début du XIV^e siècle, la paroisse était comprise en entier dans la châteltenie, mais le seigneur vassal de l'archevêque avait cherché à se rendre indépendant et y avait réussi en partie. Aussi, l'archevêque ne comptait-il plus que quelques vassaux dans la paroisse. Campagne formait, vers 1310, une paroisse hors châteltenie et une justice spéciale indépendante.

Il est intéressant de relever la délimitation de la châteltenie de Bigaroque sur la paroisse de Campagne. Toute la région Sud-Est comprenant le repaire de la Béletie, les manses de la Teulada, le repaire de Folquier, le repaire de Linars et la paroisse de Lussac, dépendait de Bigaroque.

Quels étaient donc ces repaires rendant hommage aux archevêques de Bordeaux dans les limites ci-dessus précisées ?

1. — *Le repaire de Linars*, qui confrontait aux appartenances des manses de Cabans, de la Béletie, du Peyrat, del Truell, de Solhac et à la voie antique de Sarlat à Limeuil. En 1365, Nahelias Beletans, de la paroisse de Campagne, déclare tenir en fief des archevêques le « fact vocatum » de Linars. ²⁰

2. — *Le repaire de la Béletie* avec son étang, confrontait aux manses de Cabans, du Treuil, de Linars et de Souillao (Solhac).

3. — *Le repaire de Folquier* (Migofolquier ou Castel ; de nos jours Viregogue), situé à cette époque dans la paroisse de Lussac rattachée alors à celle de Campagne, relevait en foi et hommage de l'archevêque de Bordeaux. La maison de Folquier, éteinte depuis le XV^e s., était noble et ancienne. Hélie et Vital Folquier sont compris au nombre des seigneurs qui firent hommage à Arnaud, archevêque de Bordeaux en 1328. Marie de Folquier tenait ce castel de son père Hugues, fils d'autre Hugues le fondateur (XIII^e s.).

Trois autres repaires avaient une situation spéciale d'obédience :

— *le repaire des Grèzes ou de Bretenoux* était bâti à 300 m Sud de la Fage, au lieu-dit Fleuraou. Son propriétaire, issu

18. MAUBOURGUET, *Sarlat et le Périgord méridional*, t. I, p. 207.

19. Bibl. nat., *nouv. acq. latines*, n° 1922 (Philiparie); *B.S.H.A.P.*, 1910, p. 357.

20. Philiparie, f° 181 v°.

d'une famille terrienne noble de Bigaroque, Latgier de Bretenoux, fils de Grimoard (fondateur de l'hôpital de Bigaroque en 1317), rend hommage le 2-7-1344 à Itier, évêque de Sarlat, pour tous les biens qui s'y rattachent.

— *le repaire de Muscles*, tenu par Grimoard et Géraud de Muscles (1328), rendait hommage aux seigneurs de Campagne.

— *le repaire de Luziers*, situé entre le château et l'église de Campagne, jouait le rôle d'avant-poste. Il était occupé par une famille de petite noblesse, les de Luziers, propriétaires du repaire de Grimardenc, dans la paroisse de Saint-Martin-de-Limeuil. Le repaire de Luziers dépendait du château-fort de Campagne.

Ces repaires ou manses fortifiés provenaient en majorité du démembrement de l'abbaye du Bugue survenu au XIII^e s., et occupaient tous sur la route d'invasion (vallée de la Vézère, vallée de la Dordogne) des points stratégiques ²¹.

La co-seigneurie de Campagne.

Quatre coseigneurs assuraient les destinées du château : Hélié Folquier, du repaire de Migo-Folquier et trois frères : Eblon, Augier et Elie de Campagne, figures singulières de la chevalerie.

Eblon, l'aîné, a fait ses premières armes aux côtés du seigneur de Limeuil, Bernard de Bouville, sous la bannière du roi de France ²². Ses aptitudes, ses succès lui procurent la lourde charge de lieutenant de Jean d'Arrablay le jeune, chevalier et sénéchal pour le roi de France en Quercy et Périgord. En 1307, il rend hommage à l'archevêque de Bordeaux « de fief noble, franc, lige et gentil au devoir d'un gracieux baiser à la joue » ²³. Son rang et son talent de diplomate lui valent beaucoup de considérations. Il intervient pour l'exécution de lettres de Philippe le Bel (5-7-1310), portant défense au sénéchal de troubler les habitants de Périgueux dans l'exercice de leurs droits d'administration et de consulat ²⁴. Il côtoie Hélié Rudel, seigneur de Bergerac et Montignac, sert de témoin dans les délicats arrangements familiaux des Beynac (1314-1321) ²⁵.

Comme médiateur, il règle un différend grave concernant le moulin du château de Folquier, sis sur les eaux du ruisseau du Moulinet, à cheval sur les paroisses de Tayac et de Campa-

21. Archives de Campagne et coll. Périgord, t. 65, f^o 301, t. 149, f^o 18.

22. Coll. Périgord, t. 65, f^o 287.

23. Coll. Périgord, t. 24, f^o 144, t. 52, f^o 205.

24. Arch. comm. Périgueux, BB 2, f^o 12; coll. Périgord, t. 68, f^o 236.

25. Coll. Périgord, t. 121, f^o 30.

gne, entre Elie de Campagne et Elie Folquier, préservant ainsi l'unité de la coseigneurie. En 1322, il officie en qualité de commissaire, nommé par la cour du sénéchal de Périgord afin de présenter un rapport sur un vieux conflit entre les religieuses du Bugue et les tenanciers du mas de la Colhe, paroisse de Tayac ²⁶. Il avait un fils, Bernard de Campagne, qui ne lui survit pas.

Augier de Campagne est choisi en 1335 par Pierre de Galard, seigneur de Limeuil, pour les divisions des justices ainsi Mirement et de Reilhac ²⁷. Maire de Périgueux, en 1349, il œuvre avec les consuls de Saint-Front pour le bien de la cité. Il paraît n'avoir eu qu'un fils, Gilibert, et une fille N.

Avec Elie de Campagne s'élargit le cercle des coseigneurs en 1317. En effet, celui-ci, considérant les services rendus par Arnal Segui ou Seguin, son parent, lui fait donation de tous ses biens meubles et immeubles situés paroisse de Campagne. Arnal Segui émancipe, en 1321, son fils Arnald Guillaume dit Campanhela et lui donne tous ses biens répartis dans les paroisses de Saint-Cirq, Tayac, le Bugue et Campagne. En 1365, son père étant mort, Guillaume rend hommage en qualité de coseigneur de Campagne à l'archevêque de Bordeaux ²⁸.

Les Ebrard et les Camblazac.

Gilibert de Campagne, fils d'Augier, a épousé en 1366, Jeanne Ebrard (ou Hébrard), fille de Raymond Ebrard (coseigneur de Campagne depuis peu, semble-t-il) et d'Oxane d'Excideuil, dame et seigneresse de Campagne. Gilibert décède peu après ²⁹.

A cette époque, l'Anglais occupe le diocèse de Sarlat en grande partie, mais les succès de plus en plus nombreux de Du Guesclin qui opère en Bergeracois, lui sapent le moral ³⁰.

Campagne cependant ne reste pas inactif. Raymond Ebrard, qui a rendu le château à l'obéissance royale, est chargé de sa défense et de sa garde avec le cinquième d'effectif. Pour le soutenir matériellement Louis, second fils du roi Charles V et son lieutenant en Languedoc, ordonne par lettres datées d'Agen (6-8-1370) à Etienne de Montméjan, trésorier des guerres, de

26. Archives de Campagne.

27. Coll. Périgord, t. 33, f° 293 (1307, Augier de Campagne, coseigneur de Campagne, donna à Guilhem de Biron, chevalier, tous les droits que Bertrande de Biron, veuve d'Ebles de Campagne, son parent, avait à Molières; t. 130, f° 62).

28. Coll. Périgord, t. 52, f° 203.

29. Archives de Campagne.

30. G. LACOSTE, *Histoire générale de la province de Quercy* (Cahors, 1885), t. 3,

lui accorder une allocation de quinze francs par mois et par homme d'armes du château de Campagne ³¹. Ebrard joue un rôle actif dans la reconquête. Il agit bénévolement au service du roi de France en qualité de lieutenant du sire de Limeuil, Nicolas de Beaufort.

Une paix relative due à la trêve entre les habitants de Belvès, Beynac, Comarque et Tayac permet la circulation de marchandises indispensables à leur ravitaillement, surtout par voie d'eau ³². Raymond Ebrard accorde une trêve à Hélie d'Estissac, capitaine anglais de Bigaroque, à la condition expresse que celui-ci livre aux gens du roi de France les places de Milhiac et Bigaroque relevant de l'archevêque (8-6-1372) ³³.

Un contrat de partage du 23-10-1373 apporte de précieux renseignements sur la famille Ebrard de Campagne, mais aussi sur le château lui-même.

Gilibert avait testé en faveur d'Ebrard de Camblazac, son beau-frère ³⁴, en lui léguant tous ses biens. Raymond Ebrard, sa femme Oxane d'Excideuil et leur fille Jeanne réclamèrent des compensations : 1.000 livres représentant la dot de Jeanne perçue par Gilibert, 300 livres pour raison du legs et 1.000 pour l'héritage. Comme Ebrard de Camblazac se trouvait dans l'impossibilité de payer, il transigea sur la propriété en accordant à Raymond : « toute la *grande tour* qui appartenait à Gilibert, en son vivant, et qui est au *milieu* du château de Campagne et entre la salle du logis dudit Camblazac, d'une part, et entre la place de la basse-cour de Raymond Ebrard, d'autre part, et la maison appelée le *grenier* aussi à Raymond, à la charge que la muraille ou capial de la Tour et salle ouverte demeurerait à Camblazac... La quatrième partie de toute la terre et juridiction de Campagne avec toute justice, haute, moyenne et basse, la quatrième partie du fossé qui était autour du château. »

Enfin Camblazac, confirmé héritier, serait avec Raymond « tous deux ensemble communs et égaux dans ladite juridiction et justice. » Il lui cède aussi la moitié du four de Campagne et une vigne contre la vigne vieille. Aux conseils de Raymond, Camblazac « se soumet d'épouser » Agnette de Folcaut. En compensation de sa promesse, Raymond lui verse 600 francs d'or et de bon poids.

31. Bibl. nat., Ms. Quittances, t. 18, n° 945.
p. 262.

32. Coll. Périgord, t. 121, f° 24 (1371).

33. Coll. Périgord, t. 15, f° 154.

34. Le manuscrit ne précise pas à quel titre Ebrard était beau-frère de Gilibert.

Raymond Ebrard et Ebrard de Camblazac apparaissent comme les seuls maîtres de Campagne. Vers 1375, Raymond décède, sa fille Jeanne lui succède.

Jeanne Ebrard, dame de Campagne, se trouve confrontée à de graves événements. Les bandes de routiers, les quelque garnisons anglaises encore existantes, sèment le désordre en Sarladais. Devant l'attitude équivoque d'Ebrard de Camblazac — il œuvre en fait pour le camp anglais — Jeanne s'assure de la protection des seigneurs de Beynac. Le 9 mai 1380, « considérant les agréables services qui lui ont été rendus par Pons, sieur de Beynac et de Commarque, et espérant en recevoir à l'avenir, de sa pure, franche et libre volonté, ayant pris l'avis de plusieurs de ses parents et amis, elle donne par donation entre vifs et irrévocable audit Pons de Beynac, son lieu et château de Campagne avec tous ses droits, devoirs, moyenne justice, maison, terres, vignes, cens, rentes, hommages, acapte, moulins, ports, prés, pacages, etc... appartenant audit château de Campagne. » ³⁵

Quelques années après, Ebrard de Camblazac, chevalier, coseigneur de Campagne, s'affiche publiquement dans le camp des Anglais en leur livrant Campagne ³⁶.

Charles VI adresse des lettres de donation du château à Pons IV de Beynac pour l'avoir confisqué des mains hostiles d'Ebrard de Camblazac, chevalier « condamné pour fâme publique, trahison et lèse-majesté » (Vernon, 25 février 1385) ³⁷. Ebrard ne s'en soucie guère car il sert Jean de Beaufort, seigneur de Limeuil, pour le roi d'Angleterre, et rend hommage en 1388 au comte de Périgord (pro-anglais) pour des biens dans la justice de Vergt. On peut se demander si Jeanne Ebrard de Campagne n'était pas sa prisonnière; elle dut céder à Jean de Beaufort tous ses biens sis à Limeuil (1386) sous prétexte de « dédommagement des profits que feu Raymond Ebrard avait fait pendant 25 ans alors qu'il gérait les affaires des Galard, seigneurs de Limeuil » ³⁸.

Vie sociale et économique.

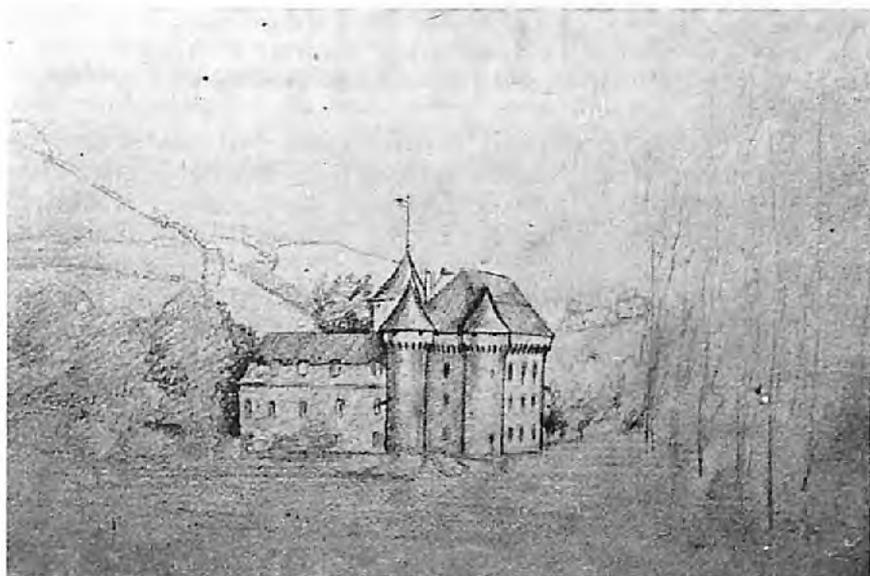
Tous les habitants étaient tenus de travailler les vignes, de participer aux semailles, aux moissons, à la garde du château. En échange, les seigneurs de Campagne leur assuraient la protection. Parmi les taxes perçues par les archevêques de Bor-

35. Archives de Campagne.

36. Coll. Périgord, t. 121, f° 24.

37. Coll. Périgord, t. 15, f° 153.

38. Coll. Périgord, t. 65, f° 204.



Château de Campagne, vers 1844.
Façade Nord, par Edmond de La Borie.



Château de Campagne, avril 1866.
Façade Nord, par H. B.
(La tour carrée Nord-Est a été reconstruite sur les assises du XII^e s.).

Clichés J. Bouchereau.

deaux (début du XIV^e), on relève le droit de pacage, le commun de la paix s'élevant à 12 deniers par homme non noble, mais cette dernière imposition dura peu, les seigneurs de Campagne s'y opposant fermement ³⁹.

Le servage se pratiquait encore, mais certains seigneurs voisins l'avaient aboli. Ainsi, en 1319, Gaillard de Ségur, chevalier de Berbiguières, affranchit Pierre de Lobayga d'Audrix en le délivrant des mains des frères Eblon et Elie de Campagne ⁴⁰.

En ces temps difficiles, le Périgord atteint par la guerre, l'était aussi par une terrible maladie : la lèpre. Campagne possédait une léproserie, en 1321, située au lieu-dit la Malaudarie (ancien cadastre) dans la dépression occupée jadis par l'ancien camp néolithique appelé « champ de Bataille », c'est-à-dire au sommet du coteau dominant au Sud le village. Le rocher de la Benque ou Puy Cornhol la limitait à l'Est, le vallon de la Redonde, à l'Ouest.

Il apparaît que ce refuge était délimité par des croix placées à la périphérie du coteau comme pour signaler ces lieux proscrits : la Croix Rouge entre Bellot et Ménart, la Croix du Brungidour près de Castaneyrol, la Croix Blanche (le Poteau actuel), enfin la Croix Kidouze dans le vallon de la Redonde. Un manuscrit du château de la Roque-Meyrals nous apprend que « le vendredi après la Nativité de la Vierge, 1321, par ordre et permission de Dieu, tous les lépreux de tout le pays ayant été pris, un lépreux nommé Elie Estes en la léproserie de Campagne, ayant été pris comme les autres, fut mis en prison et y mourut. Quelques seigneurs de Campagne donnèrent permission de l'ensevelir, mais noble Elie de Campagne, seigneur en partie dudit lieu, attendu les grandes sorcelleries que les lépreux avaient faites, révoqua cette permission. » ⁴¹ Philippe le Long avait exigé un dur châtement envers les lépreux. En Quercy, comme en Périgord, plusieurs subirent l'infâme supplice du feu. (Archignac en 1321, Bigaroque en 1324, etc...) ⁴².

39. Grimaud de Bretenoux reçoit une quittance donnée le vendredi saint de 1329 par Arnaud de Lochefroide, procureur de l'archevêque de Bordeaux, du droit de commun, dû par les habitants des paroisses de Campagne, Lussac, Mouzens, le Coux, Saint-Chamassy, Bigaroque et Cabans, excepté, est-il dit, des hommes qui sont du seigneur Guillaume de Cugnae (SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France* (Paris, 1876), t. 17, p. 171).

40. Coll. Périgord, t. 167, f^o 115.

41. Coll. Périgord, t. 52, f^o 204. — La fontaine des Ladres ou de la Malaudarie existait dans le vallon de Bassouran. Quelques manuscrits la citent en 1506, 1624, 1632.

42. Coll. Périgord, t. 93, f^o 86; MAUBOURGUET, *op. cit.*, p. 271; — LACOSTE, *op. cit.*, t. 3, p. 29.

Quatre moulins à eau fonctionnaient sur la paroisse de Campagne :

— le Moulinet, bâti sur le ruisseau de Brassac (aujourd'hui le Moulinet), séparant les paroisses de Campagne et de Tayac. Très voisin du moulin de Folquier, il desservait la Vergniolle.

— le Petit Moulin ou moulin banal utilisé par le château et le bourg.

— le moulin du Porteil, construit par Raymond Ebrard suivant une enquête royale de 1471.

Enfin, le moulin de Fon de Moles (du latin : *mola*, meule), situé au Porteil-Bas, sur le ruisseau qui se déverse dans la Vézère. Deux riches familles le partageaient en co-propriété : les de Bretenoux et les de Muscles. En 1328, Géraud de Muscles vendit à Grimoard de Bretenoux la moitié de tout le droit que sa mère Géraude avait sur le terrain de Fon de Moles. Jean de La Fage (de Campagne), et Gérald de Péchalifour (*Podio Ariffo*) (de Lussac) afferment, l'an 1338, de Géraud de Bretenoux, recteur de l'église du Bugue, et de Géraud La Sudrie dit Gast (de Campagne), le moulin de Fon de Moles, soit 15 setiers méture et 1 setier froment pour la part du recteur et 9 setiers pour celle de La Sudrie.

Les familles de La Fage ou Fages (Fayia), de Bretenoux, de Muscles, effectuèrent de nombreuses transactions foncières de 1333 à 1339. Il est vrai que s'instaure une période de paix relative en Périgord ⁴³.

A l'action de ces moulins à eau s'ajoutait celle de deux moulins à vent : l'un entre Cabans et le Peyrat (il subsista jusqu'au XVIII^e siècle), l'autre à la Guilharmie. Les seigneurs de Campagne avaient un four banal où les habitants devaient faire cuire leur pain sous peine d'amende (1373). Le port de Campagne (au Moyen Age, appelé le Porteil) et le port Musart (Musardie) assuraient le ravitaillement en vivres et en munitions de la garnison du château. En outre, les seigneurs de Campagne disposaient d'une pêcherie entre la rive gauche de la Vézère et l'île dite de Campagne : « La peschieyra ».

Vie religieuse.

La paroisse dépendait de l'archiprêtré du Bugue depuis plusieurs siècles. A la création de l'évêché de Sarlat en 1317, elle fut rattachée au nouvel archiprêtré d'Audrix. Campagne était le siège d'un prieuré de l'ordre de Saint-

43. Les trois premiers, entourés d'étangs poissonneux, dépendaient des seigneurs de Campagne.

44. Archives de Campagne.

Augustin à la collation du chapitre et prieur de Saint-Cyprien (60 livres). Les bâtiments occupaient la place actuelle du bourg.

Raymond de Clergo, curé de Campagne (1333), spéculé sur les nombreuses terres qu'il possède dans la paroisse. Hélie de Marcelliac, chanoine de Saint-Cyprien, en service au monastère de Saint-Amand-de-Coly, obtient la cure de Campagne en 1349.

Le pape Grégoire XI (frère de Nicolas de Beaufort, seigneur de Limeuil), accorde un indult au mois de février 1371, à Raymond Ebrard, seigneur de Campagne et à son épouse, leur permettant d'assister à des messes privées « à la condition expresse que les portes de l'église soient fermées, les cloches muettes et les voix basses. » ⁴⁵

VI. - XV^e SIÈCLE

A la fin du XIV^e siècle, si l'Anglais a reculé, la bataille est partout. Le XV^e siècle sera terrible pour Campagne.

Le mariage d'Isabelle de France avec Richard II a donné une trêve de 28 ans (1396-1404). Dès 1405, le duc d'Orléans, comte de Périgord, régent le royaume (Philippe le Hardi est mort en 1404) et vise à conquérir l'Angleterre. Pendant ce temps, le Sarladais flambe.

Charles VI demande de façon expresse le 20 mars 1398 à Renaud VI de Pons, vicomte de Turenne, que les châteaux de Limeuil, Clérans, Campagne et autres forteresses du sire de Limeuil, soient tenues et gardées à l'obéissance royale afin de mener à bien la deuxième expédition contre Archambaud VI, comte de Périgord ⁴⁶.

Le sire de Pons eut fort à faire car Jean de Beaufort, par sa volonté désordonnée, avait livré le château de Campagne à Amanieu de Mussidan et celui de Leyrat à Jean de Mauzens, partisans déterminés des Anglais qui commirent de multiples exactions dans la contrée (1399). Le 10 février 1405, deux heures avant le jour, deux cents Français attaquent Limeuil que Jean de Beaufort a rendu depuis peu aux Anglais. Le même jour, Campagne est repris aux Anglais qu'Arnaudon (aussi pré-nommé Amanieu) de Mussidan commandait en personne. ⁴⁷ Au nom du roi de France, trois valeureux capitaines furent mis dans la place : le sieur de Bourdeille, Mondisson de Lachassai-

45. Coll. Périgord, t. 28, f^o 130.

46. On sait qu'en 1400 le maréchal Boucicaut reprend Montignac et s'empare de la personne d'Archambaud VI. Arch. nat., J 865, n^o 14, 1398; DESSALLES, *Histoire du Buque* (Paris, 1858), n. 55.

47. Arch. nat., JJ 163, n^o 342; DESSALLES, *Histoire du Périgord*, t. II, pp. 358, 396 à 399.

gne et le capitaine de Montignac. Mais ce succès resta de brève durée car le sieur de Limeuil, chassé par son père Nicolas de Beaufort, seigneur de Miremont, s'en vint chez son oncle Raymond-Roger, vicomte de Turenne, pour qu'on lui rende Campagne afin d'y mettre sa femme. Une chronique du consulat de Périgueux dit « qu'il fit tant qu'il le recouvra tout ». Et les Français revêtirent la tunique de Nessus : Jean de Beaufort était un mal dont on ne pouvait se défaire.⁴⁸ Au mois de juin 1406, un corps de troupes françaises venu du Limousin sous la conduite du sire de Bourdeille, après avoir repris Brantôme, attaqua Limeuil et Trémolat. Campagne se rendit à eux.⁴⁹

De 1407 à 1432, les bandes de pillards se manifestent dans toute la région. A campagne, la bannière anglaise flotte assurément. Pons de Beynac, sénéchal de Périgord, de passage à Commarque, fait part aux consuls de Sarlat qu'il est intervenu, sur leur demande, auprès du sire de Turenne au sujet de la « soufferte » de Campagne. Il apparaît qu'un envoyé des consuls a été retenu en otage par la garnison de Campagne. Le sénéchal les assure qu'il fera ce qu'il pourra (20.8.1408).⁵⁰

Guilhem Segui dit Campagnela, ex-coseigneur de Campagne, commande Berbiguières pour le compte de Ramonet de Sors, chef bien connu des routiers anglais (1407).⁵¹ Puis une note laconique nous apprend que le château de Campagne est incendié par les Anglais en 1427.⁵²

La reconquête du Périgord noir a commencé par la campagne de Jean de Blois, en octobre 1430. (Jeanne d'Arc a été prise le 23 mai). Le siège infructueux de Castelnaud ne décourage pas la chevalerie française.

La route de Sarlat - Limeuil est perturbée par une garnison anglaise fortement retranchée à Campagne. La place a la réputation d'être inexpugnable. Pourtant il est capital pour les Français de s'en emparer. C'est ainsi qu'au mois d'août 1432, Jean de Blois, comte de Penthhièvre, vicomte de Limoges, et Richard de Gontaut arrivent devant le château, aux hautes tours carrées, entouré de trois rangées de fossés d'eau.

Le chanoine de Tarde a raconté le siège et la destruction du château.⁵³

Le grand terrier de Campagne (1506) mentionne « que le

48. Coll. Périgord, t. I, f° 62.

49. LABROUE, *Le Livre de vie* (Bergerac, 1891), p. 221; LE LABOUREUR, *Histoire de Charles VI* (Paris, 1663), p. 555.

50. B.S.H.A.P., 1928, p. 217.

51. MAUBOURGUET, *op. cit.*, t. II, p. 32.

52. Coll. Périgord, t. 123, f° 14.

53. DE TARDE, *Chroniques*, p. 172-174.

château détruit ne présentait plus que deux basse-cours, une tour détruite avec jardins et enclos jouxtant les fossés ». Un mémoire de vente du château (1464) ajoute que « la tour (Gilbert) était rompue et qu'en ce temps-là n'était pas jointe avec le château ». A la lumière des fouilles de 1870-1874, on peut dire que des brèches dans les épaisses murailles furent effectuées et que le rasement total de la place n'eut pas lieu. Un pan de mur entier et intact recouvrait la douve Est. Mais la solidité de l'édifice était telle que l'on dut renoncer à abattre les murailles, et on y mit le feu. L'emplacement du foyer destructeur retrouvé par le marquis de Campagne se trouvait au côté Nord, près de l'ancienne bibliothèque. ⁵⁴

Le 26 octobre 1433, Pons de Beynac, sénéchal de Périgord, écrit aux consuls de Sarlat « qu'il a chassé les Anglais du lieu de Campagne et leur donne l'ordre de porter des munitions dans son lieu de Tayac ». En récompense de ce qu'il a repris sur les Anglais, Saint-Chamarans, La Fontade et Campagne et pour l'indemniser de ses gages de sénéchal à lui dûs depuis 12 ans, le roi lui assigne une pension de 300 livres (18.4.1437). ⁵⁵

Après sa démolition partielle, qu'advient-il du château de Campagne ? Un mandement de 1448 précise qu'il fut donné par Charles VII à Baubelin de Beaufort dit le bâtard de Limeuil. Les lieu et place de Campagne, ajoute le document, « appartenaient au roi par confiscation, le château ayant été longtemps occupé par les Anglais et remis sous l'obéissance royale par le sénéchal de Périgord et par ordonnance du roi, démoli et abattu. »

Si toutefois cette jouissance eut lieu, elle ne dura pas longtemps.

En 1438, au château de Turenne, Pierre, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, seigneur de Limeuil, Miremont et Clérans, donna « à son bien aimé, très cher et fidèle ami, Arnaud de Camblazac, damoiseau, habitant de Plazac, tout le droit et devoir qui lui appartenaient sur le château de Campagne dans le diocèse de Sarlat, avec toute juridiction. » ⁵⁶

En fait, en 1435, Jean de Camblazac, coseigneur de Campagne, a rendu hommage à Pons V de Beynac pour sa part sur la terre de Campagne. Aussi cette donation de Pierre de Beaufort, au service du roi de France, sert-elle de garantie aux de Camblazac face à d'éventuels contestataires. ⁵⁷

54. Mémoire inédit de Campagne.

55. Coll. Périgord, t. 121, f° 41.

56. Coll. Périgord, t. 65, f° 116.

57. *Ibidem*, f° 113.

Les de Bonald.

Le 2 septembre 1435, les de Bonald ont acheté une demi-part de Campagne aux de Camblazac et en jouissent comme coseigneurs. Pour raison de justice et de fondalité directe, ils signent entre eux, le 2 septembre 1437, un contrat d'association. La famille de Bonald, de riche bourgeoisie, provenait de Montignac où Jean de Bonald était seigneur de l'hospice de la Bonaudie. ⁵⁸

Dès 1450 se produisit une situation des plus curieuses. Le mandement du sénéchal de Périgord, en date du 26 août 1448, visant à faire mettre à exécution une donation de Charles VII à Baubelin de Beaufort, n'a produit aucun effet. Aussi Baubelin provoque une enquête, « car il prétend que sa possession lui échappe ». De leurs côtés, Arnaud de Camblazac et Jean de Bonal (ou Bonald), troublés à main armée dans leur possession par Baubelin de Beaufort, ne restent pas inactifs. Dans une charte datée de Paris, le 14 novembre 1450, Charles VII enjoint au sénéchal de Limousin de soutenir les droits des deux associés et de poursuivre rigoureusement Baubelin. L'intervention de Pierre de Beaufort ne reste pas étrangère à la décision royale. ⁵⁹

Lors de la proclamation de la grande trêve qui va durer de 1444 à 1449, il ne reste plus d'Anglais dans la partie orientale du diocèse de Sarlat. Le Périgord offre un aspect de désolation. Campagne a terriblement souffert : le château démantelé, celui de Luziers, entre l'église et les fossés, endommagé, l'église partiellement détruite, la population réduite, les terres en friche ! ⁶⁰

Certains villages ont été détruits (les Grèzes de Bretenoux près de la Fage, le Treuil, Nabinals, les Salles près de la Vergnolle).

Des lettres de Charles VII mentionnent « que l'étang et moulin du Porteil, à l'occasion des guerres qui par longtemps ont eu cours audit pays de Périgord, sont venus en friche et ruinés, tellement que ledit étang a été rompu et icelui moulin a cessé de moudre par longtemps » (21 octobre 1471) ⁶¹.

Les seigneurs de Campagne amorcent alors la remise en

58. Coll. Périgord, t. 121, f° 34.

59. R. DE LA BATUT, *Généalogie historique de la maison de La Borie de Campagne* (Paris, 1886), p. 12.

60. Grand terrier de Campagne. — La population avait dû sérieusement diminuer. A titre d'exemple, Bigaroque, de 1307 à 1415, passa de 160 feux à 18 et perdit 9/10 de sa population.

61. Archives de Campagne.

valeur des terres, et près de 50 ans de dur labour seront nécessaires tant le désordre est grand et les moyens faibles. Arnaud et Clinet de Camblazac, coseigneurs de Campagne, arrentent, en 1458, diverses terres à Campagne et au Bugue (Mas de la Terrasse). Le 10 mai 1458, Jean de Bonald, coseigneur de Campagne, et Delphine de Fidieyras, sa femme, placent des tenanciers dans leur manse de la Grèze jouxtant les dépendances de la Fage, Bretenoux et Cabans sous le cens de 12 sous 1/2 tournois et la rente de 4 cartons froment, 6 cartons avoine, 1 paire de gélines, 2 journaux d'homme. Ils arrentent la même année les manses de Castancyrols et de Caminel à André de Roffinhac et à Jeanne, sa sœur, venus du Limousin.

Le manse de Las Sallas (entre les tènements de la Musardie et Poulverouse) est remis aux frères Mornhiac et Jean Delmas sous la rente de 4 cartons froment et cens 10 sols tournois, 1 paire de gélines.

De nombreux actes témoignent de l'effort entrepris. Au château même, Jean de Bonald et Arnaud de Camblazac louent des jardins bordant les fossés en 1464. Jean del Toron et Jean Nadal exploitent par moitié le Mas del Trueilh (entre Cabans et Bellot), de très grande superficie ; la rente revient aux seigneurs de Campagne.

La fin de la guerre de Cent ans n'a pas amené systématiquement la disparition d'une certaine féodalité. En effet, à Campagne, certaines portions de la paroisse relèvent de seigneurs voisins. Les archevêques de Bordeaux possèdent en fief — mais pour peu de temps — la partie méridionale.

Antoinette de Veyrines, dame de Sainte-Alvère, veuve de Jean Aymer de Lostanges, possède le tènement de Graney et le repaire de Bretenoux qu'elle fait remettre en exploitation (1466). Ces biens lui sont sans doute parvenus du fait des seigneurs de Limeuil.⁶²

Enfin, le chapitre cathédral de Sarlat détient les manses de la Fage (paroisse de Campagne) et ceux de Lafon et Calès (paroisse d'Audrix). Le retour de la paix assure une plus-value des fermages. Alors qu'en 1449 les moines de Sarlat n'exigent pour le manse de la Fage que quatre cartons d'avoine, une paire de gélines et douze sols tournois de rente, six deniers périgourds de cens et six d'acapte, ils demandent pour la même exploitation, en novembre 1453, quatre cartons de froment et

62. Coll. Périgord, t. 33, f° 295. — Elle était veuve de Jean-Adémar II de Lostanges, assassiné, en 1466, près de Sainte-Alvère (voir *B.S.H.A.P.*, t. 94, 1967).

quatre d'avoine, deux poulets, douze sols de rente, douze deniers de cens et autant d'acapte. ⁶³

La maison de la Borie.

Divers auteurs indiquent la vente de Campagne, en 1463 ou 1467, aux de Bonald et de La Borie par Brandelis de Caumont ⁶⁴. En fait, Campagne advint à ces deux familles après bien des vicissitudes.

Au mois de septembre 1464, Arnald de Camblazac vend au prince de Chalais, Charles de Talleyrand 1^{er}, seigneur de Grignols, vicomte de Fronsac, ami de Brandelis, la moitié de toute la terre de Campagne avec cens, rentes et toute justice, haute, moyenne et basse, mixte et impère. « Il lui vend le château comme il le possède, la tour qui était rompue qui en ces temps-là n'était pas jointe avec ledit château, deux basse-cours, les fossés dudit château, deux maisons dans le bourg proches de celles des Luziers, deux jardins, deux pigeonniers, le Claux et le Cazal. » ⁶⁵

En novembre 1467, Brandelis de Caumont acheta ces mêmes biens au prince de Chalais. ⁶⁶ Quelques jours après, il engagea la terre de Campagne à Aymar de La Borie, sans aucune restriction, en ajoutant une dépendance de Campagne sise au diocèse de Périgueux (Bragues, paroisse de Journiac). Mais cette opération ne sera régularisée qu'en 1474 pour des raisons que nous verrons plus loin.

La maison de La Borie était originaire du Quercy où elle possédait le fief de La Borie à Saint-Germain-de-Bel-Air, celui de La Borie de Gauhac et Roqueblanque près de Martel. D'après des notes vues à Turenne, des actes consultés en Limousin par le comte de Touchebœuf-Clermont (1880), le nom patronymi-

63. MAUBOURGUET, *op. cit.*, t. II, p. 113.

64. Des notes manuscrites (XVI^e) mentionnent qu'« en 1461, les de Camblazac, de Bonald, de Luziers, du Cheylar de Brenac, de Bretenoux, le prince de Chalais, de Caumont, de Malleville avaient droit aux rentes et au fort de la seigneurie de Campagne ». La situation est plus nette en 1464, la place se trouvant partagée entre le prince de Chalais et Jean de Bonald. Brandelis de Caumont était seigneur et baron de Caumont en Agenais, Castelnaud et Berbiguières, biens reçus du roi et pris à Nomparr, son frère, traître à la France. Le 22 janvier 1444, il avait épousé à Limoges, Marguerite de Bretagne, nièce naturelle de Jean de Bretagne, comte de Penthièvre et Périgord et vicomte de Limoges.

65. La tour rompue était celle de Gilibert de Campagne (1373). Les de Luziers possédaient un château, situé entre le cimetière de l'église et les fossés du fort de Campagne, et signalé comme propriété, en 1506, des La Borie de Campagne. Il fut rasé au XVI^e siècle, ayant beaucoup souffert lors du siège de 1432 (grand terrier de Campagne.)

66. Le 4-10-1465, Arnaud de Camblazac vendit certains droits sur Campagne à Brandelis de Caumont (Coll. Périgord, t. 121, f^o 44).

que de cette famille était Garnier, d'ancienne chevalerie limousine (XI^e-XII^e). ⁶⁷

On sait que Bernard de La Borie, habitant Sarlat, notaire public de la ville de Martel, seigneur de Roqueblanque, épousa, en 1418, Jeanne de Crégude dont il eut trois enfants : Adhémar, auteur de la branche de Campagne ; Aymeric, auteur des branches de Prats et de Saint-Sulpice ; et Guillaume.

C'est peu après son mariage (14 janvier 1458) avec Jeanne de Bonald, fille de Jean, bourgeois de Montignac, et de Guillaume de Panissal, qu'Adhémar de la Borie, licencié ès lois de la ville de Sarlat, prit pied à Campagne sur les instances de son beau-père, Jean de Bonald, coseigneur de Campagne. ⁶⁸

Le 26 juin 1463, Jean de Bonald, qualifié de coseigneur de Campagne, et comme procureur d'Adhémar de la Borie, coseigneur aussi de Campagne, arrenta à Guillaume Tardieu le mas appelé de la Fagetie, paroisse de Campagne. ⁶⁹

Adhémar de la Borie apparaît comme un homme d'action. Il administre son domaine, fait des placements d'argent par achat de rentes aux de Beynac sur les villages de la Cathie, Fonpeyrine et Gouffal (1459) et sur des biens de bourgeois sarladais (1461). ⁷⁰ Pour services rendus, il obtient de Jean de Cazezac le vieux, damoiseau de Beynac, certains droits de succession (1460). ⁷¹

Adhémar est un magistrat. Licencié ès lois, il occupe en 1469 la charge de conseiller et d'avocat à la Cour des Grands Jours de Charles d'Aquitaine à Bordeaux. Il ne quitte pas le Périgord pour autant, car, en 1470, il remplit les fonctions de juge de Limeuil. ⁷²

Adhémar défend ses biens. Afin d'éviter de futures contestations, il définit les limites de la juridiction de Campagne avec celle de Limeuil, dans la Combe de Novital (1472). Il combat sur le terrain juridique, après l'attaque à main armée par Guinot de Lostanges, seigneur de Sainte-Alvère, Jehanicot, son frère, Antoinette de Veyrines et le seigneur de La Douze. A cet effet, il obtient de Charles, duc de Guyenne, fils du roi Louis XI, des lettres de réparation et de prise de corps des coupables « qui armés et embâtonnés d'arbalètes, javelines, dagues, épées et autres armes, se sont transportés au lieu de Campagne par force et violence, et ont rompu, démoli et brisé l'étang et le

67. R. DE LA BATUT, *op. cit.*, p. 5.

68. Archives de Campagne.

69. Coll. Périgord, t. 121, f^o 44. (Au XIX^e siècle, Bos de Tabaste).

70. Coll. Périgord, t. 121, f^o 37.

71. Coll. Périgord, t. 123, f^o 8.

72. Coll. Périgord, t. 46, f^o 238.

moulin du Pourteil » bâtis au XIV^e siècle (20 octobre 1471). Par ailleurs, un compromis entre les héritiers de Lostanges, d'Abzac de La Douze et Adhemar de la Borie et Jean de Bonald, met un point final à l'affaire (26 novembre 1471).⁷³

Adhémar de la Borie eut aussi à faire face aux prétentions subtiles des archevêques de Bordeaux. Le registre de Guillaume Philiparie, nous apprend « que les seigneurs de Campagne doivent l'hommage lige et le serment de fidélité au seigneur archevêque de Bordeaux, pour les fiefs qu'ils ont dans le lieu et juridiction de Campagne et pour les autres fiefs qu'ils ont dans la temporalité du dit seigneur de Bigaroque. »⁷⁴

A ce titre, Adhémar de la Borie rend hommage à Arthus de Montauban, archevêque de Bordeaux, pour la moitié de la terre et seigneurie de Campagne (7 juillet 1474).

Le même registre mentionne que « du temps du seigneur archevêque Blaise de Grêle, le manse ou repaire de Linars, situé dans la paroisse de Campagne, de même que le repaire de la Béléssia, situé dans la paroisse de Campagne, et les manses de la Teulade et de Nabinals avec leurs dépendances (lesquels manses sont dans ladite paroisse de Campagne et dans la juridiction de Bigaroque), étaient des fiefs de l'archevêque à cette époque ; mais à partir de ce moment, un certain M^e Ademarus Laboria, co-seigneur de Campagne, troubla les vassaux de l'archevêque, au temps de Artus de Montauban (mort en 1474) et, à la suite de certaines promesses faites par ledit Laborie au seigneur archevêque de Bordeaux, le procès fut suspendu, qui était alors poursuivi devant la Cour du seigneur sénéchal de Périgueux et Sarlat, par la volonté dudit archevêque de Bordeaux. Et ainsi furent dépossédés l'archevêque et ses vassaux ; et les seigneurs de Campagne prirent possession et de la seigneurie comme de la juridiction, dans les manses et repaires de la Belesia et de Linars ».

On comprend le ressentiment des archevêques, mais ces biens leur avaient été indûment attribués au temps de la croisade de Simon de Montfort et même sous l'occupation anglaise. Quoiqu'il en soit, si toute trace de procès disparaît après le XV^e siècle par des négligences de diverses sortes, certaines rentes seront perçues jusqu'à la fin du XVI^e siècle par les agents des archevêques de Bordeaux, et les seigneurs de Campagne rendront un hommage de pure forme jusqu'à la veille de la Révolution.

73. Archives de Campagne.

74. Bibl. nat., nouv. acq. lat., n^o 1922 (Philiparie); voir *B.S.H.A.P.*, 1910, p. 357.

Adhémar mourut en juillet 1474, laissant quatre enfants mineurs : Pierre, Bernard, Jean et Jeanne. Jean de Bonald, leur oncle, devint leur tuteur, dans l'immédiat.⁷⁵ Peu après le décès d'Adhémar, Charles de Caumont intenta un procès à Etienne de Bonald, à Jean de Bonald, évêque de Bazas et à autre Jean, abbé, devant le sénéchal de Sarlat pour non règlement de l'engagement. Mais une transaction eut lieu à temps (1474). Il apparaît qu'Adhémar de la Borie avait fait en sept ans beaucoup d'acquisitions et qu'il était à court d'argent, qu'il avait rendu à Charles de Caumont d'agréables et bons services sanctionnés par une pension (suspendue) de vingt livres par an.

Par cette transaction, Charles de Caumont laissait aux enfants de la Borie, tous droits, parts, portions en toute justice, moyenne, haute et basse qu'il avait dans la terre de Campagne, conformément à l'acquisition que feu son père avait faite au prince de Chalais.

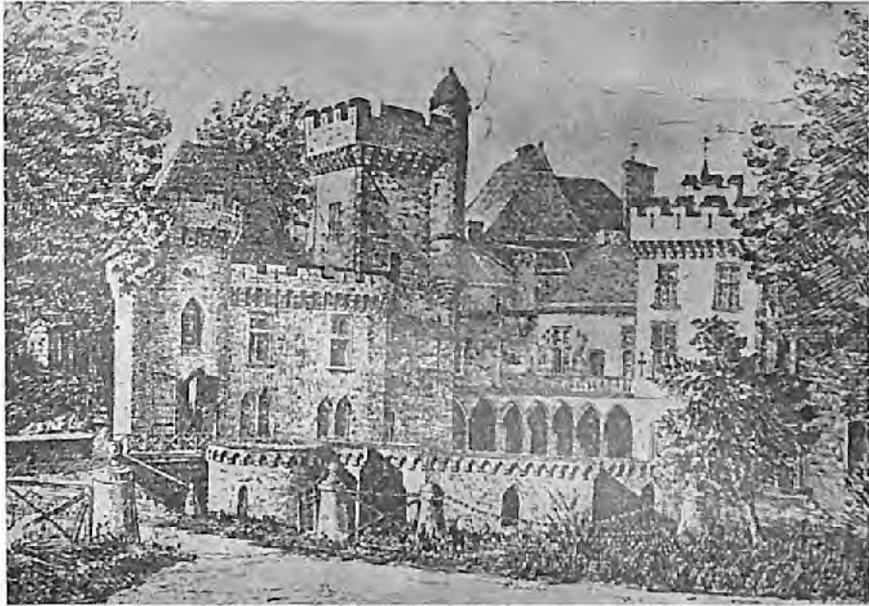
A la mort d'Adhémar de la Borie, on peut estimer rapidement le fruit d'un labeur constant au cours de seize années bien remplies (1458-1474). Les droits des La Borie sur Campagne comprennent ceux de dame Ebrard acquis successivement par Camblazac, de Chalais, de Caumont, du Cheylar, ceux par moitié des Luziers et Bretenoux, acquis par les de Bonald.

Dès 1467 les deux familles alliées (Bonald - La Borie) se partagent toute la terre de Campagne. Leurs possessions s'étendent en Quercy (région de Concorès - Martel) et surtout en Sarladais (Sarlat, Marquay, Tamniès, Saint-André-d'Allas, Valojoux, Montignac, Cénac, Domme, la Roque-Gageac, Tayac, etc.). Ce sont des biens de grands rapports (mas, terres, bois, pacages), tant il est vrai que le Périgord prend un nouveau visage dans la paix.

Le château de Campagne renaît de ses cendres, au goût du jour : un corps de logis imposant flanqué de deux tours s'élève sur la partie Ouest des ruines de l'ancien fort, la tour Gilibert — le donjon — et les tours Est et Nord sont remontées. Un nouveau blason marque cette renaissance : les armoiries des La Borie, apportées du Quercy, flottent sur Campagne.⁷⁶ La famille de Bonald fait construire une chapelle sépulcrale

75. Jean de Maleville, habitant Sarlat, et Aymeric de La Borie, docteur ès lois, président au Parlement de Bordeaux, seigneur de Prats-de-Villefranche, sont cités comme tuteurs des enfants d'Adhémar, dans un acte de 1476 (Coll. Périgord, t. 121, f° 37.)

76. Un sceau d'Adhémar de La Borie fut découvert dans le sol du corps de logis par le marquis de Campagne, vers 1870. Ph. de Bosredon le décrit dans sa *Sigillographie du Périgord* (supplément, 1882, p. 72).



Château de Campagne.
 Façade Nord-Est par G. de Gérard, vers 1880.
 On peut remarquer, au premier plan, de gauche à droite, les restes du pont-levis,
 les bases des tours du mur de défense oriental (XII^e siècle).



Château de Campagne.
 Façade Sud-Est, par Raoul de La Borie de Campagne, vers 1885.

Clichés J. Bouchereau.

qui s'ajoute au chœur de l'église, en ouvrant son côté Sud. A la même occasion, le sanctuaire est agrandi pour se terminer par un mur - clocher.

En cette fin du XV^e siècle, Bernard de La Borie (second fils d'Adhémar) ⁷⁷, encore mineur, trouvera un héritage de premier ordre.

Jean BOUCHEREAU



77. L'aîné, Pierre de La Borie, assistait comme prêtre et archidiacre de Bazas, Jean de Bonald, leur oncle, évêque du diocèse de Bazas.

UNE LAMPE SCULPTÉE PALÉOLITHIQUE DANS LA VALLÉE DE LA COUZE (Dordogne)

Des godets aménagés, ayant servi de lampes, se trouvent en assez grand nombre dans les grottes et abris paléolithiques, mais rares sont les lampes sculptées, plus rares encore celles pourvues d'un moyen de préhension. Cette nouvelle lampe sculptée à manche décoré présente donc un intérêt certain.

Elle fut découverte il y a une quinzaine d'années par Jacques Villefer et un de ses amis qui escaladaient une falaise rocheuse sur la rive droite de la Couze, en aval de Montferand-du-Périgord, peu après le célèbre site de Combe-Capelle. Malheureusement, J. Villefer ne se souvient plus du point exact de la trouvaille. L'objet, nous dit-il récemment, dépassait d'une « roche pourrie » assez haut dans la falaise. Aucun contexte archéologique ne fut remarqué alentour. Cependant, il est très probable que ce document provient d'un site paléolithique qui mériterait bien d'être retrouvé un jour. Cédée par J. Villefer à Maxime Janaud, cette lampe figure maintenant dans l'exposition de préhistoire que ce dernier présente au Coux-et-Bigaroque.¹

La lampe est façonnée dans un grès assez fin, très peu micacé, de couleur rose². L'artisan a sculpté l'objet dans le sens de sédimentation de la roche, visible ici par l'alternance de minces couches d'un rouge un peu plus foncé. Longue de 140 mm, large de 98 mm, la lampe comprend un godet et un manche (fig. 1). Le godet forme un ovale dont le plus grand axe est perpendiculaire à l'axe principal de l'objet. Profonde de 19 mm au maximum, la coupelle mesure à l'intérieur 75 mm sur 81 mm. Le manche est long de 58 mm, large de 62 en son milieu ; l'extrémité est un peu érodée (ou usée ?).

Les bords de la lampe et le creux du godet sont soigneuse-

1. Nous remercions M. Janaud d'avoir autorisé l'étude de ce document et M. Villefer des renseignements qu'il a pu nous fournir.

2. Ou rouge faible, référence E 22 du code expolaire de Cailleux et Taylor.

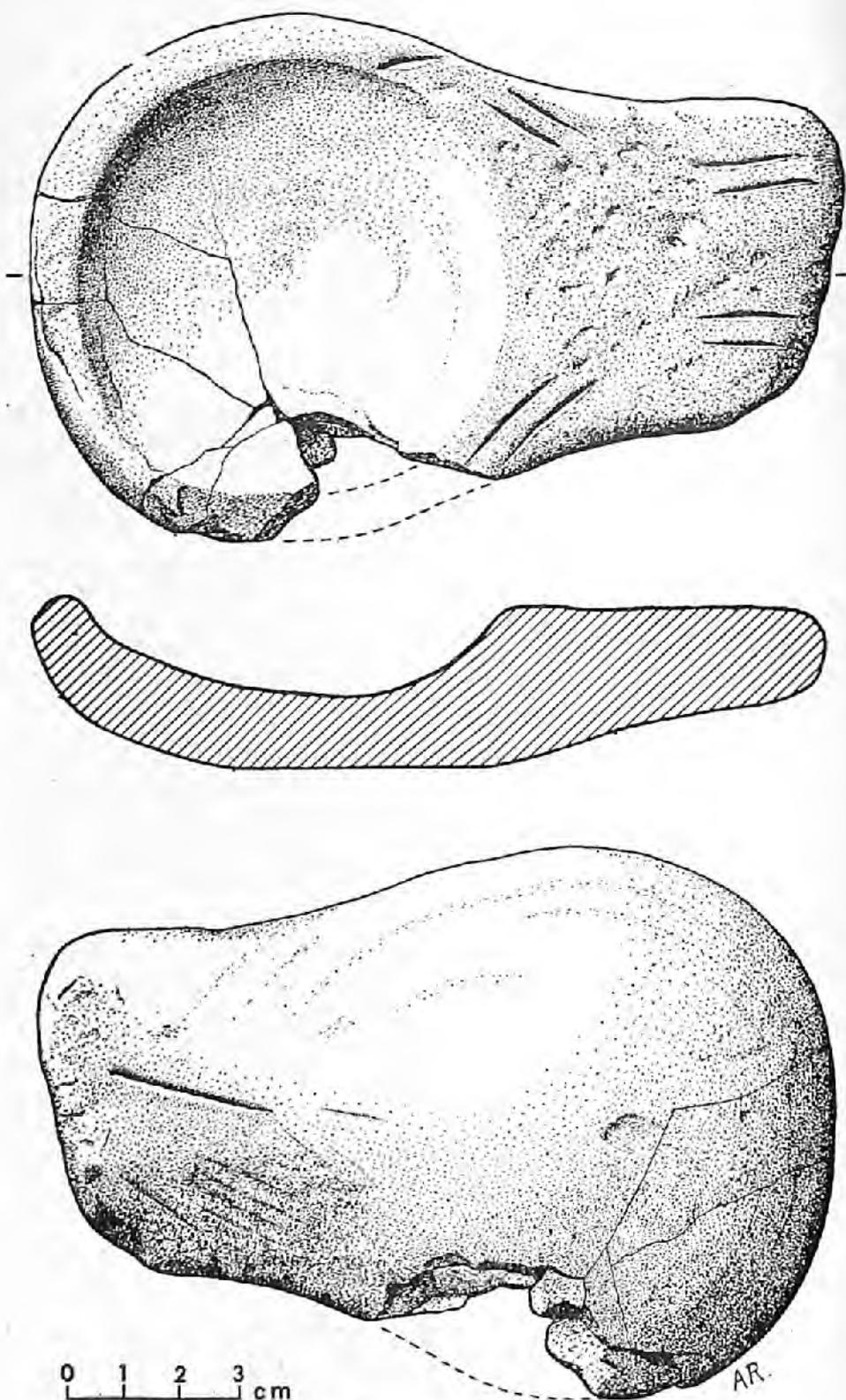


Fig. 1. — Lampe sculptée en grès, trouvée par J. Villefer dans la vallée de la Couze. Collection M. Janaud (4/5 de la gr. nat.).

ment polis, alors que le manche présente au centre des traces de piquetage donnant une surface irrégulière. Ce manche porte un décor de traits gravés par séries de deux à chaque angle. Un autre trait existe sur le bord de la cuvette, presque à la jonction du manche. Le revers est aussi soigneusement poli, sauf à l'extrémité érodée du manche et sur une moitié de celui-ci où se remarquent des raclages longitudinaux assez profonds. Un trait gravé partage au revers le manche en deux parties ; une fine strie prolonge ce trait.

Une malencontreuse fracture, produite par la chute de l'objet au moment de la découverte, endommage le bord de la coupelle. Quatre fragments ont été recollés à l'avant, que complètent trois autres petits fragments au revers.

Des traces noirâtres de combustion subsistent sur le bord du godet : l'une d'elles se situe près de la fracture, et l'autre à l'extrémité opposée au manche. D'autres taches légères, brunâtres, existent au revers.

Cette remarquable pièce s'ajoute à la série fort réduite des lampes sculptées pourvues d'un moyen de préhension. Pour la plupart en grès (10 sur 15 recensées), ces lampes peuvent être classées en deux types principaux selon leur forme générale : 1° le type de La Mouthe (type « navette » de Glory), associe un godet rond ou ovale et un moyen de préhension triangulaire plus ou moins allongé ; 2° le type de Lascaux (type « raquette » de Glory) possède un moyen de préhension bien individualisé, un véritable manche, prenant sur l'ovale ou le cercle de la cuvette.

On peut définir de nombreuses variantes quant aux proportions relatives du godet et du moyen de préhension, mais ce sont des variations dues au caractère artisanal du façonnage, à la fantaisie de l'exécutant, à la forme originelle du bloc de matière première. On ne saurait donc trop en tenir compte.

Notre lampe de la Couze possède un manche moins long et plus large que d'autres exemplaires et de ce fait rappelle particulièrement la lampe de Mouthiers, attribuée au Magdalénien III par A. Glory. Par contre, pour la lampe de Mouthiers, l'ovale de la coupelle est plus accentué, perpendiculairement à l'axe de l'objet. Quant au décor du manche, il rappelle celui d'un fragment de lampe en calcaire provenant de la grotte des Harpons à Lespugue (Haute-Garonne), qui porte sur ses faces latérales quatre séries d'incisions doubles.

L'attribution chronologique de ces lampes reste imprécise, car la plupart d'entre elles ont été récoltées hors d'un contexte défini ou dans un ensemble remanié (fouilles anciennes). Cependant, il est à peu près certain que ces lampes sculptées appartiennent au Magdalénien, sans que l'on puisse certifier si elles n'existent qu'à un stade inférieur ou moyen de cette civilisation. L'exemplaire de la Couze n'échappe pas à ce sort, puisque nous en ignorons le contexte exact.

Alain ROUSSOT.

LA CHATELLENIE ET LES SEIGNEURS DE MONTCUQ

(suite)

XIV

LES COMTES DE GURSON, SEIGNEURS DE MONTCUQ

La cohésion des diverses parties de la vieille châtellenie maintenue par Marie de Foix, disparaît avec elle. Dès 1600 ¹, une première réunion met en présence les héritiers et leurs tuteurs. En effet, si Armand d'Aydie était majeur, son frère Guy ne l'était pas, et la seigneurie de Monbazillac resta indivise entre eux jusqu'en 1606, date à laquelle Armand la reçut en toute propriété. D'autre part, Frédéric de Gurson était également mineur en 1600, sous la tutelle de sa grand'mère, la marquise de Trans, « administratresse de tous ses biens », et à ce titre appelée « dame de Montcuq ».

En 1601 « sont faits les partages entre les seigneurs de Montcuq et de Ribérac, des justices, domaines, rentes et terres de Montcuq, et celles de Monbazillac; qu'auparavant, les deux seigneuries n'en formaient qu'une : la châtellenie de Montcuq ; et pour les partages concernant les rentes et les cens, est dit que demeureront à la dame marquise de Trans, dame de Montcuq, les rentes des 4 paroisses de Pomport, Saint-Mayme, Rouillas et le Monteil, qui peuvent être dues au seigneur de Ribérac, lesquelles 4 paroisses dépendent de la juridiction de Montcuq. »² Il n'est donc pas exact, comme il a été écrit, ³ de parler « de vente des 4 paroisses » par Armand d'Aydie à son beau-frère, le comte de Gurson.

Ainsi, à partir de 1601, la puissante châtellenie, qui a si souvent joué un rôle important en Bergeracois depuis le Haut Moyen Age, va céder la place à trois petites seigneuries ⁴ qui mèneront une vie bien obscure jusqu'à leur disparition totale en 1789.

1. Renseignement fourni par M. J. Bernicot. Marie de Foix était donc déjà morte à cette date.

2. Arch. dép. Gironde, C 3427.

3. D^r LAFON, *Inventaire des biens des d'Aydie*, B.S.H.A.P., 1958.

4. Les paroisses de Saint-Martin, Lamonzie, Saint-Laurent et Saint-Sernin, passées au fils de Philippe d'Aydie et d'Etienne de Gontaut-Saint-Geniès, ne vont pas tarder à devenir aussi une seigneurie indépendante, avec toutes les justices et droits seigneuriaux.

I. — *FREDERIC DE FOIX*

L'héritage légué par Marie de Foix ne constitue pas la seigneurie la plus importante du comte de Gurson. Réduite aux quatre paroisses, « elle confronte en entier : du Levant, au chemin public par où on va de Bergerac à Eymet, qui sépare la juridiction de Montcuq de celle de Monbazillac ; du Midi, à autre chemin public qui sépare la juridiction de Montcuq de celle de Bridoire, et au ruisseau de la Gardonnette ; du couchant, au-dit ruisseau ; et au Nord, à la rivière de Dordogne et à la juridiction de Lamonzie. »⁵ Cependant, elle s'ajoute à ses autres terres ; il est un des plus grands propriétaires d'Aquitaine. Il en est aussi un des plus grands seigneurs. Il a sa place à la cour ; c'est lui qui a l'honneur de porter la traîne de la reine Marie de Médicis, le jour du sacre. Mais, s'il se trouve à Paris, en mai 1610, ce n'est pas uniquement pour prendre part à cette cérémonie. Henri IV est alors sur le point d'attaquer la maison d'Autriche. Le comte de Gurson est au nombre de ceux qui ont un commandement dans l'armée royale.

En 1620-1622 des désordres ont lieu en Agenais et en Périgord, où les protestants sont groupés autour du seigneur de la Force. Frédéric de Foix est directement intéressé dans ce conflit ; ses terres vont, une fois encore, servir de champ de bataille ; et ses gens, à peu près tous protestants zélés, vont lutter sous la bannière des révoltés. Bien plus, un de ses vassaux de Montcuq, le capitaine Montlong, s'empare du vieux château-fort, s'y retranche, assurant ainsi les allées et venues du seigneur de la Force et de ses partisans entre Sainte-Foy et Bergerac, et leurs communications avec les forces protestantes de l'Agenais. Le duc d'Elbœuf, à la tête des troupes royales, se rendant d'Eymet à Bergerac, se propose d'attaquer la forteresse, que sa vétusté n'empêche pas d'être efficace. Puis il abandonne ce projet ; après avoir franchi la Dordogne, il préfère investir et bombarder le beau château neuf de la Force malgré les protestations des seigneurs catholiques de son armée — au nombre desquels le comte de Gurson — qui estiment peu glorieux d'attaquer « une maison particulière... lieu de plaisance », donc, sans moyens de défense. Au cours de ces deux années de guerre, Frédéric de Foix est blessé au siège de Tonneins ; les ruines et les deuils s'accumulent dans ses seigneuries, qui ne doivent pas lui procurer de gros revenus.

Et l'insurrection renaîtra en 1637. Cette fois, on ne fait

5. Arch. nat., Minutier des notaires, Etude LXXVI, M^e Guespereau, n^{os} 463 et 464.

plus la guerre pour ou contre le protestantisme, du moins en apparence. Mais, comme par hasard, les soulèvements se déroulent à peu près dans les mêmes lieux qu'en 1620-22 ; et en particulier sur les terres de Montcuq, d'Eymet et de Lévigac, appartenant au comte de Gurson, et où les protestants sont extrêmement nombreux et actifs. La Mothe Laforest et Madaillan, tous deux gentilshommes, prétendent soutenir l'action de Grellety dans le « Pariage », et l'étendre au Bergeracois et à l'Agenais, pour améliorer la condition des paysans, dont la misère est profonde. ⁶ Embrigadés, les « Croquants » ou « Communes », occupent Bergerac et Eymet au mois de mai, se répandent dans les campagnes ; ils occupent le château de Montcuq, qui, démantelé par ordre de Richelieu, en 1628, « pour ne plus servir », n'est guère plus que ruines. Dans la seigneurie et aux environs, le souvenir des atrocités commises au cours d'autres révoltes de Croquants, porte certains à fuir en toute hâte. Deux délégués des consuls de Bergerac, envoyés à Eymet pour y demander du secours à l'armée royale, entendent, aux environs de Gageac, « le tocsin donner de toutes parts, battre quantité de tambours dans la direction de Montcuq, et voient de tous côtés « charrier grand quantité de meubles, sur l'effroi que les Communes retourneraient au château ». Près de là, ils sont avertis « qu'ils ne peuvent aller plus avant, sans évident péril de leurs vies ». En repassant la Dordogne à la Béarnaise, ils trouvent ce port « couvert de charrettes chargées de meubles, qu'on transportait dans les terres de la Force ; à cause... que la garnison, qui avait, le matin, quitté le château de Montcuq, y retournerait, par commandement du général ». ⁷

Quelques jours plus tard, l'armée des Croquants, battue et décimée en Agenais, perd confiance en Madaillan, et se disperse ; les rescapés rentrent chez eux, plus misérables que jamais. Il semble, pourtant, que les morts et les ruines de 1637 aient appris aux paysans la circonspection à l'égard des fauteurs de troubles. Lorsque, de 1649 à 1652, le parti des Princes, maître de Bergerac, essaiera encore de soulever la province, les gens de la châtellenie et des juridictions voisines, bien qu'obligés de

6. Le soulèvement des Croquants de 1637 a été étudié dans notre *Bulletin* par E. de BIRAN, *Le soulèvement des Croquants en 1637*, t. IV ; Géraud LAVERGNE, *Le capitaine Grellety et la révolte du pariage, 1637-1642* (1931) ; le même, *Encore le capitaine Grellety* (1962) ; J. BOUCHEREAU, *Documents inédits sur l'affaire Grellety* (1967).

7. Jurades de Bergerac, t. VII, 3 juin 1637. Le général des Croquants était Lamothe Laforest. Il était encore considéré comme tel en 1641 ; mais en Bergeracois tout était à peu près rentré dans l'ordre à cette date.

fournir des subsistances, et même des travailleurs pour relever les murailles de la ville, ne viendront guère grossir leur armée.

Tous ces mouvements insurrectionnels n'ont d'autre effet qu'attirer sur Bergerac — ville huguenote — et sa région, l'hostilité de Louis XIII et de ses successeurs, auxquels on ne manque pas, d'ailleurs, de signaler « le mauvais esprit » des gens des terres du comte de Gurson. Des régiments sont sans cesse envoyés, à la charge de la ville, prélude aux dragonnades. Des unités sont même cantonnées, parfois dans les bourgs, et les habitants soumis à contribution. Le 24 novembre 1637, la somme de 17 livres est imposée sur la juridiction de Montcuq, « pour contribuer à l'entretien des chevaux-légers de M. de Marsin »⁸. Ceci n'est, malgré tout, pas comparable, à ce que subissent les Bergeracois. Accablés de levées de fonds, inquiétés dans leurs demeures, certains préfèrent, à l'époque de la Fronde, aller vivre dans leurs maisons de campagne. Ils multiplient les démarches pour obtenir d'être déchargés de leurs droits de bourgeoisie, malgré le préjudice que cela peut leur porter ; tels le sieur de Tiregan et « le sieur de Thénac, son frère » ; ainsi que « le sieur Mathieu Rabier, de la juridiction de Montcuq. »⁹

Malgré l'époque troublée et la misère qui accable le peuple, le comte de Gurson fait édifier, vers 1630, une très belle demeure au Fleix. Cette coûteuse réalisation le porte à négliger totalement la vieille forteresse de Montcuq, à laquelle le démantèlement de 1628 a donné le coup de grâce. Mais il ne se désintéresse pas, bien au contraire, du rapport de sa terre. Les servitudes créées par ses prédécesseurs, qui limitent ses droits et ses revenus, lui paraissent fort lourdes. Aussi essaie-t-il de se libérer de certaines, quand il le peut. Dès 1610, il conclut une transaction avec une demoiselle Marguerite Le Comte, qui tient Thénac¹⁰, et jouit de droits seigneuriaux et de cens attachés à ce domaine depuis 1464. Frédéric de Foix reprend Thénac et donne en échange la paroisse de Virazel, à l'est de Bergerac. Le tènement de Thénac est, dès lors, pour lui, une source de revenus fort appréciable. Il n'en sera pas de même de celui de Perrou, également privilégié.

Nouveaux sujets d'irritation pour lui, à l'égard des conséquences des difficiles partages et transactions entre Marie de Foix et Philippe d'Aydie. Le successeur de cette dernière en la seigneurie nouvelle de Saint-Martin, Pierre Delbech, possède

8. Jurades de Bergerac, t. VII, novembre 1637.

9. Jurades de Bergerac, t. VIII et IX, 1649 à 1653.

10. Arch. dép. Gironde, C 3427.

des biens situés dans le Monteil, Saint-Mayme et Pomport. Le comte a, en revanche, des terres dans les paroisses de Saint-Laurent et de Lamonzie. Dans l'aveu et dénombrement fourni par Pierre Delbecq en 1648, celui-ci déclare posséder « plusieurs rentes qui sont encore inliquidées avec le seigneur de Montcuq, lesquelles liquides qu'elles soient, conformément aux partages et transactions, il prétend ajouter au présent dénombrement. » Peu accommodant, le comte, entré en possession de sa seigneurie en 1601, n'a pas trouvé le moyen, en un demi-siècle, de régler ces litiges avec les seigneurs qui se sont succédés à Saint-Martin.

Son caractère difficile se fait encore jour avec son autre voisin le seigneur de la Force, qui fut l'un de ses tuteurs, après la mort du marquis de Trans. Adversaires sur les champs de bataille en 1620-22, ils sont, par la suite, obligés de se rencontrer à la cour et aux armées. Un différend éclate entre eux ; les choses vont si loin qu'un duel est décidé. Le roi en est informé et interdit ce combat. Les adversaires n'osent passer outre ; mais les relations entre la Force et le Fleix en ont dû être rafraîchies pour de longues années.

La comtesse de Gurson, Charlotte de Caumont-Lauzun, a également souffert du caractère impérieux de son mari, et de son goût du faste. La construction du château du Fleix ¹¹, ainsi que d'autres réalisations fort coûteuses, l'ont entraîné à des dépenses trop considérables, en un temps où les revenus seigneuriaux ne rentraient que péniblement. Leur ménage se disloque. En 1649, elle quitte son château et va demeurer auprès d'une de ses filles, abbesse de Saintes. Elle n'y reviendra qu'après la mort du comte, en 1655.

Jean-Baptiste Gaston I, comte du Fleix, fils aîné du comte de Gurson, avait suivi, comme tous les siens, la carrière des armes. Décédé avant son père, il n'a pas été seigneur de Montcuq, alors que son épouse, Marie-Claire de Beauffremont ¹², en a été la dame pendant la minorité de ses fils, après 1655.

II. — JEAN-BAPTISTE-GASTON II, COMTE DE GURSON, DUC DE RANDAN.

Devenue veuve, la comtesse du Fleix demeure à Paris où sa mère exerce la très importante fonction de première dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Tutrice de ses deux fils,

11. Le château du Fleix pouvait rivaliser avec celui de la Force; et on comprend que l'orgueil du comte de Gurson l'ait voulu ainsi.

12. Marie-Claire de Beauffremont était la fille d'Henry de Beauffremont, marquis de Sennecey et de Catherine de La Rochefoucault. Le marquisat de Sennecey passa au jeune ménage, qui en porta le titre.

elle délègue ses pouvoirs et confie ses intérêts à son procureur et intendant, M^e Journiac, qui, dès avant 1655, avait une chambre au château du Fleix, ainsi qu'en témoigne le procès-verbal d'inventaire fait après la mort du comte de Gurson.

A partir de 1658, la mort des oncles paternels des enfants fait de Jean-Baptiste-Gaston II, l'héritier universel de son grand-père ; il est seul seigneur de Montcuq dorénavant.

Y est-il jamais venu ? C'est peu probable, bien qu'ils se soit rendu en Périgord en 1655. Sa grand'mère, la comtesse de Gurson, revenue au château du Fleix au moment des obsèques du comte, déclare « qu'elle y a rencontré le seigneur de Foix, son petit-fils ».

La fortune semble sourire à ce jeune homme ; il reçoit le duché de Randan que lui transmet sa grand'mère maternelle. Mais il va malheureusement mourir à Paris, le 12 décembre 1665, à l'âge de 27 ans, sans avoir été marié.

III. — HENRI-FRANÇOIS DE FOIX, DUC DE RANDAN ET DE FOIX.

C'est ce dernier titre qu'Henri-François de Foix préfère à tous les autres, lorsqu'il entre en possession de l'héritage de son frère aîné. La guerre de Hollande le trouve à l'armée, et bien loin de ses terres périgourdines. Cependant, il est sommé d'en rendre hommage au roi, ce que ses prédécesseurs directs semblent avoir négligé de faire, en leur temps. ¹³ Mais un répit d'hommage lui est accordé, en raison de sa présence sur les champs de bataille. ¹⁴ Aussi profite-t-il d'un séjour à Paris, le 30 décembre 1673, pour donner procuration au sieur Journiac, qui remplira ces formalités en ses lieu et place. L'aveu et dénombrement consécutif à l'hommage pour « la châtellenie et baronnie de Montcuq », conservé aux Archives de la Gironde, est actuellement introuvable. Heureusement, des actes de procédure en donnent l'essentiel. ¹⁵ En dehors des confrontations, du montant annuel des rentes et cens, il est dit, en particulier, « que le seigneur possède les ruines et mesures d'un château, et enceintes d'icelui... Que les rentes en nature sont portables dans le château de Montcuq, ou en tout autre lieu de la juridiction où il lui plaira de faire recette. « Le vieux château est donc encore, en partie, debout ; et quelques bâtiments sont toujours utilisés en 1674.

13. Arch. dép. Gironde, B 1324 et C 4410.

14. Arch. dép. Gironde, C 3851.

15. Arch. nat., Minutier des notaires, Etude LXXVI, M^e Guespereau, n^{os} 463, 464 (larges extraits de l'aveu et dénombrement du 15 mai 1674).

Ce document rappelle aussi les droits seigneuriaux : Henri-François de Foix « est seul seigneur dans toute l'étendue de la terre... il a, seul, sur la dite terre, droits de justice... rentes, ventes, droit de prélation, etc. » On ne néglige qu'une chose, quand on nomme les vassaux des arrière-fiefs : c'est l'existence des privilèges dont jouit le tènement de Perrou. Frédéric de Foix, qui connaissait cette limitation de ses droits, s'était empressé, en 1610, d'en affranchir Thénac. Mais il est inconcevable que M^e Hélié Grenier, l'un des vassaux de Montcuq, procureur puis juge de la juridiction depuis des années, ait ignoré les droits de son voisin, Jean de Brianson, sieur de Perrou, et ait entraîné le duc de Foix dans un procès perdu d'avance.¹⁶

Il ne nous paraît pas inutile de mettre en lumière ce point du droit féodal. En 1680, Hélié Grenier acquiert quelques parcelles de terre, situées dans le tènement de Perrou, et que les précédents propriétaires avaient toujours reconnu tenir du seigneur de Perrou ; en conséquence, ils lui servaient les rentes habituelles. Or, Hélié Grenier refuse de reconnaître les droits de Jean de Brianson ; au contraire, il signe une reconnaissance et arrentement en faveur du duc de Foix, en 1691. L'année suivante, Jean de Brianson, voyant qu'on lui refuse toujours les rentes dues depuis 1680 — environ 400 livres — veut faire valoir son droit de retrait féodal. C'est alors qu'Hélié Grenier requiert son suzerain, le duc de Foix, « de prendre le fait et cause pour lui, contre Jean de Brianson, au sujet de fonds situés dans la terre de Montcuq, acquis par ledit Grenier, et dont la directivité était contestée. » En 1700, la validité des titres de Jean de Brianson est reconnue ; le Parlement de Bordeaux déboute le duc de Foix et le condamne aux dépens.

Ainsi, en ce début du XVIII^e siècle, l'édifice féodal est encore solide. Les devoirs du seigneur, pour n'être pas inscrits dans les arrentements et reconnaissances passés avec ses vassaux, n'en sont pas moins acceptés et remplis, le cas échéant. Cependant, l'évolution des mœurs de la noblesse — de la haute noblesse, surtout — ne va pas tarder à laisser apparaître des fissures.

Si nous nous référons à la terre de Montcuq, les rapports seigneur - vassaux sont restés sans changement jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Si Frédéric de Foix n'habitait pas le vieux château, il y venait, connaissait ses gens, réglait lui-même certaines questions ; sa demeure habituelle étant toute proche, les rentes en nature pouvaient lui être transmises ; comme au cours

16. Arch. dép. Gironde, C 3427.

des siècles précédents, elles approvisionnaient sa table, et servaient même, souvent, de rétribution aux travailleurs qu'il employait. Versées sans enthousiasme, elles n'étaient tout de même pas encore contestées. Les choses vont commencer à changer après 1655. Ses petits-fils, ducs et pairs de France, vivent à la cour. Ils se déchargent de la lourde et coûteuse administration de leurs nombreuses et lointaines seigneuries sur un intendant, qui lui-même, traite avec des régisseurs, surtout après la disparition de M^e Journiac, difficilement remplaçable. Aussi voit-on Henri-François de Foix affermer ses droits utiles pour échapper à tous ces soucis. En 1704 le sieur Etienne Gueylard reconnaît tenir en ferme du duc de Foix la chàtellenie de Montcuq.¹⁷ Le seigneur, qu'on ne verra plus jamais, va devenir, peu à peu, totalement étranger à ses gens. Une incompréhension et une désaffection réciproque deviennent inévitables ; comment ses vassaux n'auraient-ils pas l'impression que le seigneur est devenu un rouage inutile de la société paysanne ?

Au début de 1714, la duchesse de Foix est déjà morte, sans avoir donné de postérité à Henri-François. Le 14 février, il fait son testament. Il laisse ses cinq seigneuries périgourdines à des amis, qui sont aussi quelque peu ses cousins. La chàtellenie passe, dès lors, dans l'importante famille de Gontaut-Biron.

17. Arch. nat., Minutier. Le montant de l'affermage n'est pas indiqué. En 1734, le duc de Biron recevra 2.850 l. par an de son fermier.

XV

LES DUCS DE BIRON A MONTCUQ

Selon les dispositions testamentaires de Henri-François de Foix, « il donne et lègue à M. le Marquis de Biron, gouverneur de Landau, toutes ses terres et seigneuries et autres biens en fonds, qu'il possède dans la province de Guyenne et en celle du Périgord, pour n'en jouir toutefois qu'en usufruit, sa vie durant. Et quant aux fonds et propriétés des dites terres, seigneuries et biens en fonds... le seigneur testateur les substitue à M. le Marquis de Gontaud, fils aîné de M. le marquis de Biron. » ¹

Charles-Armand de Gontaud, marquis puis duc de Biron, vient prendre possession du comté du Fleix, le 16 juillet 1714. ² Il est tout à fait probable qu'il vient également prendre possession de Montcuq à la même époque, les deux seigneuries n'étant guère éloignées l'une de l'autre, et Montcuq se trouvant sur le chemin du Fleix à Biron.

Ce grand seigneur, né en 1663, épouse en 1686 Antonine, fille d'Armand de Beautru, comte de Nogent, et de Diane-Charlotte de Caumont-Lauzun. ³ Leurs enfants — ils en ont eu 26 — sont cousins du duc de Foix par la lignée maternelle. Il n'est donc pas exact de dire « qu'ils étaient amis, mais non parents » ⁴. Entré au service du roi en 1681, Charles-Armand s'y distingue tout au long des deux dernières guerres de Louis XIV. En 1713, il perd un bras au siège de Landau ; le roi lui remet alors le gouvernement de cette ville. En 1723, « sa baronnie de Biron est érigée en duché-pairie, pour lui et pour sa descendance mâle à perpétuité ». Créé maréchal de France en 1734 et chevalier des Ordres du roi en 1735, il s'est démis un peu plus tôt de son duché-pairie, au profit de son fils aîné François-Armand. C'est lui qui, selon le testament de Henri-François de Foix, était le nu-propriétaire des seigneuries périgourdines. Le 28 janvier 1736, il meurt à Paris, âgé de 47 ans seulement, laissant un fils, Antoine-Charles, connu jusque-là sous le nom

1. Arch. nat., Minutier des notaires, Etude LXXVI, n^{os} 463 et 464.

2. R. VILLEPELET, *Testament d'Henry François de Foix Candale*, B.S.H.A.P., 1939, p. 582.

3. COURCELLES, t. II, de Gontaud, Diane-Charlotte de Caumont-Lauzun était la petite-nièce de la comtesse de Gurson. Le prénom de Diane-Charlotte marque bien les liens d'affection qui unissaient la comtesse et ses neveux et nièces de Caumont-Lauzun.

4. D^r LAFON, *op. cit.*

de duc de Lauzun, et une fille Antoinette. Bientôt après, Antoine-Charles disparaît le 2 février 1739, sans postérité.

Après ces deuils successifs, le maréchal, veuf depuis juillet 1742, se démet de son gouvernement de Landau et se retire à Paris. Il y mourra le 23 juillet 1756, âgé de 93 ans.

Sa succession va poser bien des problèmes. Son second fils Jean-Louis, l'abbé-duc, se démet de cette dignité au profit de son frère Louis-Antoine, né en 1701. C'est donc celui-ci qui porte le titre et se trouve chef de la famille en 1756. Il vécut jusqu'en 1788.

Au moment où s'ouvre la succession de son père, sa nièce, Antoinette de Gontaud, épouse de François-César-Michel Le Tellier, marquis de Louvois et de Montmirail, revendique les cinq seigneuries périgourdines. Elle fait valoir que son père, François-Armand, en était nu-proprétaire, et après lui Antoine-Charles son frère. Or, celui-ci étant mort sans descendance, elle est sa seule héritière ; donc les cinq seigneuries lui reviennent exclusivement. Ses oncles et les autres ayants-droit contestent ce point de vue. Le Parlement de Paris, saisi de l'affaire, rend son arrêt le 22 août 1763. Le frère d'Antoinette n'est pas considéré comme ayant hérité des seigneuries périgourdines ; la marquise de Louvois et ses ayants-droit sont donc déboutés de leur demande ; et cet héritage, faisant partie des biens du maréchal, doit être partagé entre ses divers enfants et petits-enfants.

L'indivision va durer quelques années ; mais la discorde règne entre eux. Le 7 septembre 1773, la vente sur licitation est ordonnée. On procède alors à une estimation des biens à vendre.

Un expert, le sieur Courtaud, assisté de Jean Cessac, greffier d'office, et d'un notaire, M^e Hugounet, va procéder à l'évaluation « de la terre, châellenie et baronnie de Montcuq, à partir du 25 au 29 avril 1774. » Ils se rendent au bourg de Pomport, chez le sieur Durand, laboureur, « pour y faire la lecture, et faire nos résumés particuliers des pièces à nous remises pour parvenir aux opérations, n'y ayant point de château seigneurial dans la juridiction de Montcuq. » Les jours suivants, ils demanderont asile à Armand Carrié, forgeron au Monteil, « faute d'auberge dans ce village ».

L'énumération des immeubles est courte : une maison dans le bourg de Pomport, où se trouvent les prisons ; une petite maison de vigneron, à la vigne du Claud, paroisse de Saint-Mayme, et les bâtiments et dépendances de la métairie de Bouffevent, paroisse du Monteil. Ils sont tous en mauvais état « par vétusté ».

Du vieux château-fort, pas un mot. L'emplacement où s'élevait encore les ruines ne figure pas à l'inventaire, mais on nous dit : « qu'entre l'aveu et dénombrement de 1674 et la présente estimation, des aliénations ont été faites par ledit seigneur (le duc de Biron) ou ses prédécesseurs. » Le site a donc été vendu au cours des cent années écoulées ; c'est entre ces deux dates que l'incendie aurait achevé de détruire les bâtiments encore utilisés en 1674 « pour y faire recette » et que, devenu sans intérêt, l'emplacement a été vendu. Les terres labourables, vignes, prés, chènevières, etc., sont au nombre d'une douzaine, de contenance et de fertilité très inégales, et situés aux quatre coins de la seigneurie ; certains fonds même se trouvent dans la seigneurie de Saint-Martin. Leur superficie totale s'élève à 410 pognérées et 46 escats. ⁵

Mais les éléments les plus importants des biens vendus sont les droits seigneuriaux. Les droits de justice, haute, moyenne et basse, le droit de retrait féodal, d'acapte, de prélation, le droit exclusif de pêche et de chasse, le greffe, les hommages sont estimés, « le tout, valoir 5.000 livres » ; les lods et ventes qui sont dus au seigneur, et qui se paient à raison du denier dix, « valoir la somme de 10.000 livres » ; les 200 livres de cens et rentes annuelles en argent, « valoir 6.000 l. » Il nous est ici facile de calculer à quel intérêt sera placé le capital de 6.000 l. Il s'élève à 3,3 %, ce qui est assez modeste. Les redevances en grains ⁶, vendus aux prix moyens pratiqués sur le marché de Bergerac au cours des dix dernières années, sont estimées à 123.807 livres.

En y ajoutant la valeur des bâtiments, des terres, du cheptel, la « terre, châtellenie et baronnie de Montcuq, eu égard à l'état et à la qualité des biens qui la composent... aux droits et titres honorifiques qui en dépendent, et aux charges où elle est tenue » ⁷, vaut en tout 178.971 l. 6 d. Des affiches ⁸ annoncent la vente : « la première publication en sera faite à l'audience des criées du Châtelet de Paris, heure de midi. Savoir, les terres du Fleix et de Montcuq, le samedi 15 juillet 1775 ; et successivement à pareil jour, heure et lieu, de quinzaine en quinzaine jusqu'à adjudication. »

5. Soit 46 ha, 1674. La pognérée vaut 11 ares 24; l'escat, 16 m²

6. Les rentes en nature, à cette époque, s'élevaient à 180 sacs de froment, 170 sacs d'avoine et 50 sacs de seigle. Le sac pesait 150 livres poids de marc, mesure de Bergerac.

7. Le seigneur de Montcuq devait 6 pinières de froment par an aux Carmes de Bergerac, soit 1 sac 1/2. En outre, la châtellenie était tenue en ferme par le sieur Dhiers, pour 9 ans à partir du 1^{er} janvier 1772.

8. Arch. dép. Dordogne, J 759, J 793.

Mais à Paris, personne ne s'intéresse à ces lointaines seigneuries ; le temps passe sans amener d'enchérisseur. Enfin, le lundi 17 mars 1777, un procureur, représentant MM. de Briançon et de Fonvieille, qui possèdent déjà des biens importants dans la châtellenie, se présente pour traiter d'un accord préalable, à l'amiable, et non à l'audience des criées. Il offre la somme de 140.000 livres ; le manque d'acquéreur a permis une baisse de mise à prix.

La vente définitive a lieu le 18 juin 1777, au profit des acquéreurs périgourdins. L'acte de vente est dressé, un mois plus tard, en l'étude de M^e Guespereau, notaire à Paris. La châtellenie leur sera remise moyennant la somme de 154.000 livres, les frais y compris.

(à suivre).

Marthe MARSAC.

LES " SOUVENIRS "

DU PREFET ALBERT DE CALVIMONT

(1804-1858)

(suite)

CHAPITRE VII

AFFAIRE DESOLMES — ELECTIONS DE 1849 —
MORT DE BUGAUD (1849)

Le parti républicain, qui se grossissait visiblement de tous les estomacs inquiets et de tous les oisifs sans rentes du département, comprit bientôt qu'il lui fallait à Périgueux un organe plus net et plus habile que *Le Conservateur* de la République.

Les élections de l'Assemblée législative approchaient. Le Cénacle ordinaire (MM. Mie, Marc Queyroy, Moyrand, Villemonthe) se réunit, délibéra, aligna des chiffres et des piles d'écus, et il en résulta une nouvelle feuille ayant pour titre : *Le Républicain !*

On fit venir de Paris un jeune homme chargé de tenir le gouvernail : le choix fut heureux, je ne puis dire le contraire. M. Charles Desolmes, dès son premier numéro, fit voir ce qu'il était et ce qu'il serait. On eût dit qu'il taillait sa plume avec un poignard malais empoisonné et qu'il la trempait dans du fiel de basilic. Ce n'était pas un style coloré, encore moins un langage séduisant. C'était de la haine correcte, de la perfidie classique, quelque chose de froid et d'acéré comme une lame de couteau. Son ironie était sèche, attristante, comme le bruit d'un pistolet qu'on arme ; sa discussion un sophisme perpétuel, aigre mais calme ; violent mais de sang-froid ; mensonger avec une audace qui ressemblait à de la franchise ; enfin l'ensemble le plus heureux chez un publiciste ! Ce garçon-là était un terrible lutteur et nous le fit bien voir.

Ces débuts furent signalés par une recrudescence d'insolence de la part de la canaille qui s'arrachait le nouveau journal, qui le lisait, le commentait dans ses cabarets, dans ses bouges et dans certains ateliers. *Le Républicain* inoculait en quelque sorte la rage révolutionnaire ; c'était à craindre que tout le

Département en fût gangrené. Une déplorable affaire acheva de poser M. Desolmes.

Quelques paroles mal interprétées de M. le Marquis Albéric de Saint-Astier mirent en suspicion deux officiers du 35^e de ligne. Le Préfet les signala au Colonel. Le Colonel leur lava la tête. Les officiers allèrent s'en prendre au commissaire de police qui eut peur et, comme un sot, leur révéla que M. le Préfet tenait ces renseignements de M. le Marquis de Saint-Astier. Le commissaire fut suspendu de ses fonctions le jour même et le méritait bien. M. Desolmes s'empara très habilement de cette affaire et l'envenima plus habilement encore. Il s'agissait en effet de séparer l'armée des honnêtes gens, en représentant ceux-ci comme des dénonciateurs.

Le commissaire de police suspendu jouait le rôle apparent et M. Desolmes tirait les ficelles. Chaque numéro du *Républicain* contenait une lettre de ce pauvre diable fourvoyé, lettre qu'il eût été incapable de copier sans fautes, mais qu'il signait aveuglément, en vue des palmes du martyr, et surtout à cause des belles promesses que lui faisaient les lieutenants délégués de Barbès et Caussidière. Le malheureux avait une femme et cinq enfants !

La représentation de cette fourberie dura bien près d'une semaine. Enfin M. de Saint-Astier, lassé, excédé de cette incessante mise en scène, ne pouvant en vérité entrer en lice contre ce de la part de la canaille qui s'arrachait le nouveau journal, d'autrui, prit le parti de s'en aller droit à M. Desolmes, malgré le soin que prenait celui-ci de se tenir derrière le rideau. M. de Saint-Astier était accompagné de MM. de Labesse, ancien officier de la garde, et Sobierki de Boissière, les deux beaux-frères.

Ils arrivèrent chez M. Desolmes. M. de Saint-Astier entra seul dans l'appartement, ses deux témoins sur le seuil de la porte. « Monsieur, dit M. de Saint-Astier au journaliste, vous mentez sur mon compte depuis huit jours. Cela me déplaît. J'ai le droit de vous demander une réparation ; mais au cas où vous seriez tenté de me la refuser, je vous oblige à me l'accorder. » Et ce disant, avec le plus grand calme, il lui donna de son gant dans la figure. Après quoi, faisant un pas en arrière, il s'en alla tranquillement avec ses témoins. C'était de la bonne et grande école. M. Desolmes en fut un peu étonné, je le gagerais. Le soir même, *l'Union nationale* enregistrait le fait, sans commentaires, selon les convenances en pareil cas.

Le lendemain matin vers les huit heures, je vis entrer M. Desolmes chez moi, en compagnie du fils de mon boulanger, M. Marviel. M. Desolmes, avec lequel j'avais des rapports de

politesse, se présenta assez brusquement, et du milieu de mon cabinet, il me dit : « Vous avez publié hier soir un fait désobligeant pour moi : je viens vous dire qu'après mon affaire avec M. de Saint-Astier, j'ai l'intention de me battre avec vous ». Et je répondis aussitôt : « Quoique vous n'avez, en droit, aucun compte à me demander de la publication d'un fait qui est vrai et que vous ne pouvez démentir, j'aurai l'honneur de me mettre à votre disposition aussitôt qu'il vous plaira. »

Là-dessus mon confrère s'en alla, toujours suivi du jeune boulanger. L'affaire eut lieu vers midi entre M. de Saint-Astier et lui. Les deux champions brûlèrent chacun une amorce et se manquèrent. Il est à remarquer que M. Desolmes avait pour témoin un sieur Besson, pâtissier qui ne vivait que de la clientèle de la noblesse, parmi laquelle il était fort à la mode, et à juste titre. C'était assurément le meilleur pâtissier de l'endroit. Je m'y arrête et j'en fais la remarque, parce qu'à dater de ce duel je n'ai plus voulu d'une brioche venant de ce four, et j'y ai eu du mérite ! Les vrais amateurs reconnaîtront que c'est là un des grands sacrifices que puisse faire un homme à ses opinions !

La rencontre de M. Desolmes et de M. de Saint-Astier étant terminée, je me rendis chez le premier avec mes témoins, MM. Charles de Boissière et Léon Lanxade. M. Desolmes, me voyant entrer, vint à moi en souriant et me pria d'oublier sa visite du matin puis, me prenant à part, il m'engagea à calmer mes amis, s'engageant à retenir les siens, afin d'éviter toute collision ultérieure. Sur ce terrain-là nous fûmes bientôt d'accord.

Le malheureux commissaire de police, plastron de toute cette querelle, était là plus mort que vif, sentant bien que son rôle était fini et quels étaient désormais les compagnons qui l'attendaient au logis : la misère et la faim. Je le tirai à l'écart et lui fis sentir la sottise de sa conduite. Ancien fonctionnaire, je lui tins un langage qu'il comprit. En se désespérant d'avoir manqué à tous ses devoirs, il m'avoua qu'il avait été nommé commissaire sur la recommandation d'Henri de Larochejacquelin, mon cousin, et me supplia de ne pas le perdre auprès de son protecteur. Je le lui promis, à la condition qu'il réparerait ses fautes, en nous servant désormais de tout son pouvoir. Le pauvre homme promit et tint parole.

**

Les élections, pour l'Assemblée législative, au début de 1849, mirent en présence les vieux partis.

Les conservateurs de la Dordogne commençaient à comprendre qu'ils avaient joué un rôle de dupes à l'époque de la Constituante. Goubie l'inconnu, Goubie l'algébrique, le grand X Goubie avait fait son temps. Les Périgourdins, s'éveillant de leur rêve, semblaient se rappeler en se frottant les yeux, qu'il y avait près d'eux d'autres hommes, d'autres noms, d'autres titres. Par exemple le Maréchal Bugeaud, duc d'Isly, et M. Magne, ancien conseiller d'Etat, ancien sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre.

Il y eut cependant bien des gens qui ne furent pas complètement de cet avis. Ainsi le parti légitimiste, inactif jusque-là, rentra en campagne dès qu'il vit jour à faire impunément une sottise. Le parti de *L'Echo* lui donna immédiatement la réplique de la façon la plus cordiale. Deux Comités s'établirent à Périgueux : un comité légitimiste, présidé par M. Albert de Malet ; un comité républicain modéré, présidé par M. Vacquant, marchand liquoriste, honnête et brave homme à coup sûr, mais en cette occasion servant de mannequin à *L'Echo* et à sa politique privée, politique de boutique, expression de jalousies locales et de médiocrités envieuses. Sa composition était renversante par le choix des individus : des crétins, des importants de foires et marchés, des cruches bien grosses et bien vides ; deux démolisseurs de la bande noire, les cousins Labat ; un médecin, la risée de ses confrères et du public, le docteur Chaumel ; une grosse buse, appelée Frachet et quelques autres que je ne nomme pas, parce qu'ils en ont rougi depuis ce temps-là.

Cette conférence d'idiots tenait ses séances sérieusement et, à la honte de notre bonne ville, on les prenait au sérieux. « Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire ! » Ce pauvre père Vacquant était le seul de la bande à souffrir de son rôle. On en avait fait un grand prêtre, un augure qui rendait des oracles qu'on lui prêtait. Et lorsque d'honnêtes gens, le rencontrant par hasard, voulaient discuter avec lui telle ou telle candidature repoussée par la réunion qu'il présidait, il répondait, presque la larme à l'œil : « Je n'y puis rien, mon Dieu... mais je m'ennuie bien, et qu'il me tarde que ce soit fini ! »

Ces outrecuidantes pécores signalèrent leur stupide envie de nuire, en déclarant de prime abord que la candidature de M. Magne ne pouvait être admise. Et au « pourquoi » ? qui leur fut présenté, ils répondirent « parce que ! »

Je me trompe cependant : ils m'envoyèrent le secrétaire de leurs séances, un petit bossu de trois pieds de haut, du nom de Massoubre, le fils d'un savetier de la ville (ce qui l'eût hono-

ré, s'il eût valu plus que son origine !). Ce petit bossu avait quitté le lire-pied pour devenir le rapin d'Auguste Dupont et, fier de cette position académique, il eût bravement coupé la parole à M. Villemain, professant un autre avis que *L'Écho* sur la rédaction du calendrier administratif ou la littérature de M^{me} Clémence Lalire. Ce pauvre avorton s'en vint, dis-je, me trouver pour me déclarer que son comité ne voulait point, comme on l'avait dit, repousser M. Magne sans l'entendre; qu'il était prêt au contraire à lui indiquer une heure afin qu'il comparût et développât sa profession de foi, laquelle serait ensuite sérieusement discutée. Après quoi l'on aviserait. Je fus tellement abasourdi, d'abord, de cet excès d'impudence, que je restai muet.

Mon premier mouvement, ensuite, fut de jeter ce petit drôle à la porte, pour toute réponse. Mais je me contins à grand peine, et je lui dis, avec le plus de sang-froid que je pus rassembler : « Votre âge excuse, Monsieur, les paroles que vous venez de me faire entendre. La mission dont vous vous êtes chargé ne peut m'être expliquée que par la nullité de ceux qui vous envoient. Il faut que j'aie l'habitude de traiter toutes choses sérieusement, pour que je vous aie répondu autrement que par un éclat de rire. Non, Monsieur, je ne dirai pas à M. Magne l'étrange proposition que vous m'avez apportée pour lui. Si elle était moins ridicule, en effet, ce serait une insulte. Quand vous aurez quelques années de plus, vous comprendrez l'inconvenance de la démarche que vous venez de faire et je suis sûr qu'alors, et en pareille circonstance, vous ne la recommencerez pas ! ».

Mon petit homme me regarda, tout ébahi, il ne me reconnaissait plus : j'avais six pieds de haut. Il balbutia quelques mots de bonne intention et me laissa tranquille. Mais j'ai la conviction que ce Caliban ne m'a jamais pardonné la leçon.

M. Chouri était président du comité Magne ; M. de Gamanson, vice-président ; Alfred Delille, secrétaire. (C'est ce souvenir qui me l'a fait nommer adjoint au maire de la ville de Périgueux.) Et j'ai été forcé de remplacer M. de Gamanson, maire de Périgueux, qui nous fut fidèle, par M. Estignard qui nous abandonna ! Hélas, le premier des deux ne pouvait y rester (chacun sait pourquoi) et le second était le seul ! Je m'arrête pour n'en pas trop dire.

Je ne pourrai jamais rendre l'état de tristesse et de découragement des amis de M. Magne restés unis et compacts. Nous sentions à chaque pas le terrain manquer sous nos pieds.

J'avais, pour ma part, le cœur ulcéré et ma position était plus cruelle que celle d'aucun autre.

Je voyais se briser enfin une candidature qui avait été accueillie dans le début par une faveur unanime dans tous les cantons du département : cette ruine arrivait contre toute prévision, contre toute logique, bêtement, sottement, par le mauvais vouloir insensé du parti légitimiste, par la jalousie toute personnelle de *L'Echo*, par la trahison des plus grands obligés de notre candidat. Et non seulement le succès inévitable de la liste rouge en découlait, mais je n'avais plus d'armes pour combattre : *L'Union Nationale*, journal mixte, comme on sait, devait proclamer les candidats des comités modérés; mais son rôle s'arrêtait là.

Je soulageais mon cœur, il est vrai, en attaquant avec vigueur et persistance la représentation actuelle de la Dordogne; je finis par lui dire de grosses injures et la traiter de cataplasme représentatif. Mais je faisais là les affaires des rouges et les nôtres n'y gagnaient rien.

Les légitimistes étaient parvenus à faire adopter par le Comité Vacquant deux des leurs : MM. de Gourgues et de Chaunac; M. de Gourgues, de l'école rêveuse des légitimistes progressistes, M. de Chaunac qui n'est encore désigné dans l'arrondissement de Sarlat que sous le sobriquet significatif de Polignac ! Pouvait-on pousser plus loin l'absurdité et l'absence de tout jugement ? Les deux comités avaient daigné accepter le nom du maréchal Bugeaud.

Nous sentions que tout était perdu et je fus le premier à aller supplier M. Magne de retirer son nom de cette mêlée, où il ne pouvait qu'être compromis dans la déroute inévitable qui allait suivre. M. Magne se décida. Les deux intelligents comités furent tentés d'illuminer, tant leur joie fut grande !

Je publiai enfin dans *L'Union nationale* les noms arrêtés par l'opinion dite modérée, et je fis à la suite un article où mon cœur déborda; article prophétique du reste dans lequel, après avoir exprimé ma douleur de la retraite de M. Magne et l'humiliation que j'en éprouvais pour l'honneur du département, je finissais par dire qu'arriverait un jour où malgré les jalousies honteuses de quelques hommes, l'ingratitude effrontée de quelques autres, l'homme le plus éminent du Périgord serait rappelé aux affaires sans avoir besoin de passer par la députation et qu'alors il y aurait bien des désappointements et assurément tout autant de palinodies. Les sybilles antiques n'ont jamais parlé plus juste. M. Magne sortit du

reste de cette lutte, comme il y était entré, calme et froid, moins ému qu'aucun de nous.

Gibiat était en vérité le plus exaspéré du noyau intime. S'il eût pu faire sauter les deux comités au moyen d'un baril de poudre, je crois, Dieu me pardonne ! qu'il eût mis le feu à la mèche sans sourciller.

Le parti démagogique se chargea de nous venger. La liste dite modérée fut battue à outrance : il n'en réchappa aucun. Dix rouges passèrent à une énorme majorité. Ce furent les citoyens : Chavoix (d'Excideuil), Marc Dufraisse, Dulac, Marc Montagut, Auguste Mie, Jollivet, Lamarque, Ducluseaux, Delbets, Saint-Marc-Rigaudie.

Notre grand et illustre maréchal ne trouva pas grâce, lui-même, devant ses compatriotes, métamorphosés en bêtes comme le roi Nabuchodonosor. On lui préféra Jollivet, peut-être, beau nom et grande science ! ou Auguste Mie, forte tête ! ou Lamarque, estomac supérieur !

Le maréchal Bugeaud fut nommé par la Charente-Inférieure ! Quelle honte ! et qui osera dire maintenant qu'il est né Périgourdin ? Il y aura désormais un pendant au proverbe champenois, et cependant, le voici : « Quatre-vingt-dix-neuf baudets et un Périgourdin en valent mille !... » Je jure bien de ne pas m'inscrire en faux.

Je rencontrai le petit Massoubre, le lendemain du triomphe de la Montagne. Il m'aborda en pleurant, je n'abusai pas de mes avantages et ne lui fis aucun reproche, je pensai seulement à part moi qu'il méritait bien son chagrin, et aussi qu'il n'était pas beau en larmes.

Peu de jours après la déroute, rentra à petit bruit dans ses foyers le cataplasme représentatif, commençant à comprendre le pas de clerc qu'il avait fait. Il était bien temps ! Le plus étrange de l'aventure c'est que personne n'était satisfait. Desolmes, qui vint me voir, était pour sa part furieux contre son œuvre. Il paraît que les nouveaux représentants ne lui avaient pas même dit merci ! « Comprenez-vous cela ? » me disait mon jeune confrère, des balourds dont j'ai fait quelque chose ! des imbéciles qui ne savent rien et à qui je donne un semblant de valeur ! Je vous le dis tout net : ce sont des greffins ! »

— Dieu me garde de vous contredire », lui répondis-je. Mais avant d'en finir sur ce point, quelqu'un se demandera peut-être ce que fit pendant toute cette lutte M. de Sainte-Croix,

préfet de la Dordogne ? Exactement comme au 10 décembre : absolument rien !

*
**

Ici se présente un des souvenirs les plus douloureux de ma vie. Je veux parler de la mort de M. le maréchal Bugeaud. Au moment où ce noble cœur, cette admirable intelligence concevaient les moyens de sauver notre malheureux pays, tout en recommandant le respect aux partis les plus irrités; au moment où l'Assemblée législative, recueillie, écoutait avec une soumission et une déférence que nul n'a oubliées la parole si ferme, si calme et si sage du vaillant capitaine, du grand citoyen, la maladie terrible, implacable, foudroyante, le choléra, vint frapper cette existence si précieuse et si chère, et jeta d'un jour à l'autre, dans toute la France, l'épouvante et la consternation.

Le Prince Président pleura au pied du lit d'agonie, entouré des anciens lieutenants de ce grand homme de guerre. Les généraux Cavaignac, Lamoricière, Bedeau, Changarnier, se regardèrent désolés, quand tout espoir fut perdu et le général Cavaignac fit entendre ces belles paroles tout à son honneur : « Messieurs, nous n'avons plus de chef ! »

Il disait vrai, le dictateur passé et si éphémère de cette République d'un jour ! Ils n'avaient plus de chef, ces braves généraux d'Afrique dont nul ne contesta le courage. Cœur et tête allaient leur manquer. Et quand viendra le jour de prendre une résolution décisive, quand, au milieu des partis armés les uns contre les autres, il faudra se rallier autour d'un seul pour sauver la France, que feront-ils ces lions des Portes-de-Fer, ces héros de la Kabylie, ces vainqueurs de Constantine et de la Mactah ? Ils se regarderont, troublés par l'orgueil, enivrés par les espérances d'une ambition personnelle et, n'ayant plus ce chef qu'ils avaient l'habitude de suivre, ils s'en iront, chacun par sa route, aboutir tous au même but : la prison de Mazas (avec une escorte de commissaires de police, comme des tapageurs nocturnes !), jusqu'au jour où le chariot de Bicêtre viendra les chercher en bloc pour les mener à la gare qui conduit à l'exil.

La nouvelle de la mort du maréchal me fut annoncée par M. Genty de Bussy, son ami et mon correspondant à *L'Union nationale*. Je ne puis encore me rendre compte de l'effort qu'il me fallut faire pour apprendre au public cet affreux malheur. J'écrivis quelques lignes seulement, et je me demande comment

matériellement, je pus les écrire : j'étais aveuglé par les larmes !

Le sentiment de la situation politique, il faut bien le dire, disparut à mes yeux. Ce n'était pas le héros, le grand maréchal, celui sur lequel tous les hommes d'ordre avaient mis leur confiance et leur espoir, que je regrettais. C'était lui, mon bon, mon cher et vénéré père, l'homme que j'aimais en fils, mon maréchal à moi, le plus simple, le plus doux, le plus affectueux, le plus aimable des amis de ce monde ! Si simple et si bon en effet qu'un enfant n'a pas de plus naïve franchise, de gaité expansive, de confiant abandon !

Depuis ce jour fatal, un crêpe de deuil a voilé ma vie : rien ne me consolera de cette perte, et celui qui voudra voir les larmes gagner mes yeux n'aura qu'à prononcer devant moi le nom du maréchal Bugeaud.



Le maréchal Bugeaud. Portrait en pied par J.-E. Lafon (Musée de l'Armée, cliché Giraudon).

CHAPITRE VIII

CALVIMONT, SOUS-PREFET DE BERGERAC
PUIS PREFET DE LA DORDOGNE (1850-1851)

Lorsque j'allai annoncer à M. de Sainte-Croix, préfet de la Dordogne, ma nomination de sous-préfet dans son département, avant que le *Moniteur* n'eût parlé (ce que je crus de bon goût et de mon devoir), ce fonctionnaire me parut plus fâché que satisfait de la nouvelle. Cependant, il me déclara qu'il aimait mieux m'avoir que mon prédécesseur, M. de Villesaison (depuis préfet de la Haute-Loire), dont il avait plusieurs fois demandé l'éloignement. J'appris plus tard que M. de Sainte-Croix s'était plaint vivement qu'on m'eût nommé sans l'avoir consulté et qu'il en avait fait témoigner ses regrets à M. Magne lui-même par M. Chouri. M. Magne répondit que, ne connaissant pas M. de Sainte-Croix, il n'avait pas songé à lui le moins du monde dans cette affaire, mais seulement à moi. Pour bien expliquer cette réponse, il faut dire que M. de Sainte-Croix qui, à son arrivée, avait fait des visites à toute la ville de Périgueux, n'avait excepté, judicieusement, de sa politesse que M. Magne. Et comme on lui en avait demandé le motif : « M. Magne est un homme usé, avait-il répondu ; le pays veut des hommes *nouveaux*, et je suis de son avis. »

Réponse pleine de jugement et de sel attique, bien digne d'un préfet qui ne savait pas sa langue et faisait vingt-deux fautes de français dans une lettre de quatorze lignes ! Ma nomination eut le malheur de déplaire à M^{me} de Sainte-Croix tout autant qu'à son époux. Elle s'écria, en l'apprenant, devant son cercle intime : « Rappelez-vous que ce sous-préfet-là ne tardera pas à nous remplacer !... »

Je dois à mes compatriotes de tous les partis la justice reconnaissante de déclarer qu'ils me dédommagèrent par leurs bienveillantes sympathies de cet accueil plus que *frais* de la part de mon nouveau chef. La presse elle-même fut parfaite. M. Desolmes, rédacteur du *Républicain*, toujours en prison, fit un si bon et si affectueux article sur mon compte, que toute la population de Bergerac, passablement rouge en ce temps-là, s'en vint musique en tête, m'accueillir le jour de mon installation. La veille, ces braves gens jetaient des pierres dans les carreaux de mon prédécesseur.

Quant à *L'Union nationale*, elle sonna le glas de l'agonie. Mon bon et cher collaborateur Louis de Lamothe (légitimiste quand même, mais plein de cœur et d'affection pour moi, malgré les nuances différentes de nos manières de voir), Louis de Lamothe, dis-je, fit un article dans lequel il posa en principe qu'avec moi le journal s'en allait; que le découragement avait gagné jusqu'aux compositeurs et que, pour sa part, il était si triste et si malheureux de notre séparation, qu'il ne se sentait plus de forces que pour s'affliger. Noble et loyale nature, esprit riche d'un bagage littéraire, historique et politique très sérieux; plus riche encore de vertus bien rares : celles du dévouement le plus infatigable et le plus désintéressé. MM. les Légitimistes de Périgueux traitaient un peu sans façon ce caractère simple, toujours à l'écart et ne se montrant que pour être utile : je doute qu'il y en ait un seul qui ait cette foi robuste de l'opinion, ce dévouement prêt à tout, cette abnégation perpétuelle et cette indulgence calme qui ne froisse personne et n'a de sévérité que pour soi-même. Quant à moi, je déclare que je tiens à bien plus grand honneur d'être l'ami de M. Louis de Lamothe que celui de tels et tels qui semblent aujourd'hui ignorer qu'il existe. Je n'ai pas besoin de dire que *L'Echo de Vézère* salua ma nomination avec le plus chaleureux enthousiasme. Ceux qui ont connu Auguste Dupont savent comment il traitait ses amis, dans l'occasion !

L'année 1850 que je passai à Bergerac est assurément la plus heureuse et la plus douce de ma vie administrative. La population de cette ville et de ce magnifique arrondissement semblait rivaliser pour moi d'affectueuse confiance et de bienveillante soumission. Je n'y ai pas eu une heure de sérieuse inquiétude dans les temps (si difficiles partout ailleurs !) que j'y ai passé.

Sauf mes relations avec M. de Sainte-Croix qui étaient aigres et fâcheuses, je n'ai eu à me plaindre de personne et je me louerai toujours de tous. Mon préfet, il faut en convenir, m'écrivait de dures lettres, mais j'y répondais ! Et à l'une d'elles entre autres, j'objectai que je n'avais pas l'habitude d'être traité en caporal. Ces escarmouches m'étaient en réalité fort indifférentes : je savais que je faisais mon devoir, que mon terrain était solide, et je laissais M. de Sainte-Croix s'agiter tout à son aise dans le vide.

Deux horribles malheurs troublèrent cette quiétude. L'un fut la mort de mon neveu Maurice de Trémisot, dont je ne me consolerais jamais. L'autre, le duel fatal où Auguste Dupont

perdit la vie ! Dieu me garde de m'apesantir sur ces deux événements ! ni mon cœur ni ma tête ne peuvent encore s'y arrêter de sang-froid.

Je trouvais des consolations bien tendres, il est vrai, dans l'affection d'un jeune ménage, placé là par la Providence en vérité, pour adoucir les heures cruelles de mon chagrin.

Il y avait au tribunal de Bergerac un jeune juge, venu d'Orléans, nouvellement marié, pour lequel je me pris subitement d'une véritable tendresse paternelle : M. Ernest de Plasman ! Impossible de trouver un cœur plus simple et plus aimant, ni un esprit plus vif, plus indépendant, plus fantasque peut-être ! Et avec ce mélange, une honnêteté sévère, une conscience scrupuleuse, un jugement droit et rapide. Ce pauvre enfant était très dépaycé auprès de ses collègues, gens très ordinaires, à côté d'un président instruit, mais raide, gourmé, ennuyeux comme la pluie. Chaque audience donnait à mon jeune ami une véritable crise de nerfs. Ses jambes de vingt-cinq ans dansaient la polka sous son fauteuil pendant que ses oreilles subissaient le verbiage d'un avocat médiocre ou les sentencieuses observations de la toge présidentielle.

Je l'exhortais à la patience et il rêvait démission, plaidoirie au barreau, siège au parquet... tout au monde, hormis le fauteuil de juge, où il deviendrait stupide, m'assurait-il.

Plus tard il me suivit à Périgueux comme substitut du Procureur de la République : il est aujourd'hui substitut du Procureur général de Besançon ¹. Il a pris la route qui convenait à son intelligence et à son activité. Il a eu raison : comme juge, il était inévitablement éteint. J'ai rencontré dans ma vie de jeunes et charmants esprits, de bien honnêtes cœurs, et Plasman, je me plais à le dire, a la meilleure part dans ces souvenirs qui me consolent de tant de déceptions, venues d'amitiés plus vieilles, de relations plus mûres. J'aurais eu un fils qu'il ne m'eût pas aimé, assurément, plus que ce bon jeune homme pour qui j'ai fait si peu, mais qui sait que je l'aime en père, et qui me rembourse argent comptant !

J'ai eu encore quelques amitiés intimes à Bergerac, amitiés restées intactes et fidèles malgré l'absence : mon cousin Henri d'Abzac, contrôleur des finances ; Rageau ², agent-voyer chef de l'arrondissement ; M. de Biran, maire de la ville et, dans un autre ordre, un ouvrier robuste de cœur comme de corps :

1. Aujourd'hui à Lyon, 1855.

2. Rageau, type d'affection dévouée, prêt à tous les sacrifices ; un cœur des temps antiques !

Dauge, *coutelier*, dont la vie et le sang m'appartiennent, qui m'aime sans s'en expliquer la raison, et qui m'aimera jusqu'à ma dernière heure, parce qu'il sait que j'en suis reconnaissant.

J'ai à Nontron une autre affection du même genre : Doux, *boucher*. C'est une des natures les plus terribles que je connaisse ! Un jour, il voulait tuer un commis de l'octroi qui l'avait froissé dans ses droits : toutes prières avaient été impuissantes sur cette volonté de fer. La ville tremblait en prévision d'une catastrophe. Je ne connaissais pas Doux : j'allai le trouver et, après une heure de causerie, il se jeta à mon cou en pleurant, et me jura de faire grâce à son ennemi ! Doux fait prier tous les soirs ses enfants pour moi et m'écrit chaque année une lettre qui commence ainsi : « Notre meilleur ami. »

Je dois à l'année 1850 un souvenir d'un ordre plus élevé et que je rapporterai ici, sans vain orgueil, mais aussi avec le sentiment respectueux qu'il mérite. Je reçus un jour la visite d'un de mes bons amis de l'arrondissement : le jeune baron de Baillet. Il arrivait de Froshdorf et m'apprit qu'il était chargé de me transmettre de la part de M. le comte de Chambord quelques paroles bienveillantes et d'un véritable prix.

Il paraît que M. de Baillet, dans le courant de sa visite à Froshdorf, avait eu l'occasion de prononcer mon nom, comme fonctionnaire de la Dordogne, en y ajoutant les éloges que son excellent cœur et son amitié pour moi avaient pu lui inspirer.

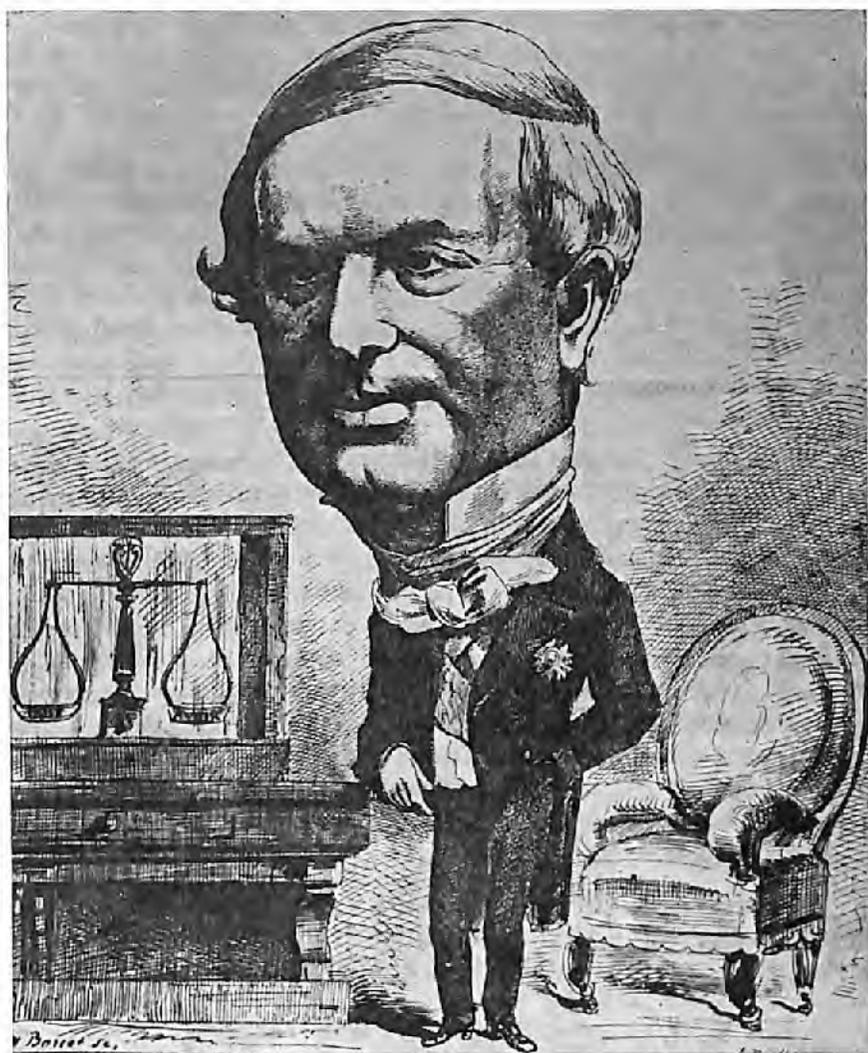
« Est-ce d'Albert de Calvimont qu'il s'agit ? lui demanda le Prince avec intérêt.

— De lui-même, Monseigneur !

— Vous me faites un vrai plaisir, répliqua le Prince, car je n'ai jamais oublié son nom depuis 1832 qu'il nous a si bien servis ! Je suis enchanté d'apprendre le bien qu'il fait et la manière honorable dont il sert la France. »

La conversation sur ce sujet n'alla pas plus loin ce jour-là ; mais à son audience de congé, lorsque M. de Baillet quittait le Prince et était déjà sur le seuil de la porte de son cabinet, M. le comte de Chambord le rappela et lui dit : « Je vous prie, M. de Baillet, de dire à M. de Calvimont que j'ai été heureux d'apprendre ses succès et que je n'ai rien oublié de son dévouement passé. »

Ce souvenir est d'un noble cœur. C'est la première fois peut-être, que la maison de Bourbon en a fait dire autant à un membre de ma famille, ruinée et décimée pour son service. Je n'en dois être que plus profondément fier et touché. Quelques artabans légitimistes qui n'ont jamais risqué un pouce de



Caricature de Pierre Magne par J.-F. Humbert, parue dans « Comic-Finance » du 13 novembre 1873. (Iconothèque de la S.H.A.P., coll. Saint-Martin, BA 149. — Cliché Lagrange).

leur peau ou un écu de leur bourse pour la cause des Bourbons, m'ont condamné je le sais, et sans appel, depuis que je suis entré dans l'administration. Le comte de Chambord, dans sa haute raison, a compris, lui, qu'il n'avait rien à me pardonner. Ceux qui lui ont conseillé l'inaction et qui l'ont empêché en 1848, de venir se jeter dans la mêlée avec l'épée d'Henri IV (de crainte, sans doute, d'être obligés de le suivre), ont en effet plus besoin de son pardon que moi.

J'ai suivi celui qui est venu sauver le pays au 2 décembre, risquant sa tête pour enjeu, et j'ai risqué la mienne avec lui. Je n'ai pas quitté M. le comte de Chambord pour suivre Napoléon; j'ai suivi Napoléon qui, de tous les princes de la chrétienté, marchait seul en avant pour le salut du monde civilisé. Je n'ai ni honte, ni repentir; je suis fier de ma conduite et prêt à recommencer !

*
**

Le mois de janvier 1851 m'apporta dans ses derniers jours une bien grande joie. M. Magne fut nommé ministre. Ce ministère nouveau, né dans la tempête parlementaire, ne put tenir devant les fureurs de l'Assemblée, montées à cette époque au diapason de la rage contre tous les actes et tous les choix du Prince Président : ce ministère ne put durer plus d'une semaine. Mais ce temps si court avait suffi à l'esprit pénétrant du Prince Président pour apprécier un des hommes de ce conseil si mal accueilli. Un nouveau cabinet fut formé, et M. Magne y garda son portefeuille, ce qu'aucun parti ne songea à désapprouver. Ainsi commença la grande et belle carrière de cet homme d'Etat si honoré, si publiquement estimé de ses plus naturels adversaires.

Six semaines après l'installation de M. Magne au ministère des Travaux publics, je recevai de lui, à Bergerac, la lettre suivante :

« Mon cher ami,

Le Président vient de signer ta nomination comme préfet de la Dordogne. Interpellé directement sur ton compte, je me suis rendu ton garant. Je t'écrirai plus au long tantôt, sur quelques précautions que tu devras prendre. Ta nomination dans ton département même est une exception que ton mérite reconnu pouvait seul rendre possible. Le décret paraîtra demain au *Moniteur*. M. de Sainte-Croix reçoit satisfaction et j'en suis

enchanté pour vous deux. Il est envoyé dans la Saône-et-Loire. Mille sincères amitiés.

Paris, 7 mars 1851.

P. Magne. »

Cette affection tutélaire et toujours vigilante n'avait pas perdu de temps. Je dois avouer qu'au sentiment de la plus vive et de la plus naturelle reconnaissance vint se joindre un véritable effroi de la nouvelle situation qui m'était faite. Tous mes rêves d'ambition étaient accomplis : j'étais préfet ! C'est-à-dire l'une des 86 puissances les plus influentes sur la marche des affaires politiques en France, une sorte de vice-royauté ! Du jour au lendemain, je passais d'une position subalterne au rang le plus élevé : je correspondais directement avec les ministres et le chef de l'État !

Le jour où je me trouvai seul en face de moi-même à Périgueux, dans ce cabinet où j'avais été le secrétaire intime, où je me voyais à dix ans d'intervalle le chef suprême, je me sentis ému, j'eus peur. J'aurais, je crois, moins douté de moi-même si j'eusse été nommé préfet ailleurs que dans mon département, mais ici je savais l'impossibilité d'échapper aux mécontentements de quelques-uns, à l'envie de quelques autres, à l'examen de tous.

J'eus lieu cependant de reprendre courage, tant l'accueil qui me fut fait par la ville et par le département fut affectueux et enthousiaste. J'eus à répondre à plus de *douze cents* lettres de félicitations. Je reçus pendant trois semaines de quarante à cinquante personnes par jour, qui voulaient me voir et me serrer la main. La moitié de mon département défila dans mon cabinet. J'étais exténué et je fus forcé de demander grâce par la voie des journaux.

Je ne me dissimulai pas que l'antipathie universelle inspirée par mon prédécesseur faisait beaucoup de mon succès ; mais j'en profitai pour tâcher de prendre juste le contre-pied de ce qu'il avait fait, espérant gagner ainsi complètement les cœurs qu'il s'était aliénés. C'était un rôle facile : il ne s'agissait que d'être bienveillant et poli pour tous. Les deux personnes les plus heureuses de Périgueux à mon avènement furent mon vieil ami Sauveroché, recteur de l'Académie, et Amédée de Lacrouzille, mon médecin, mon ami d'école, ancien membre de la Constituante. Sauveroché était si joyeux qu'il relevait ma confiance. Ce pauvre Amédée était dans son lit, avec une fièvre bien longue, mais qui ne donnait pas encore d'inquiétude. Il

désira me voir, dès mon arrivée, et oublia ses maux en m'embrassant et en me faisant répéter tous les détails de ma réception. Cette visite lui fit mal, quoiqu'on dise que le plaisir du cœur ne peut être nuisible. A dater de ce jour, son esprit s'exalta; et jusqu'au moment de sa fin si imprévue, si déplorable, je ne l'ai plus retrouvé calme, quoique toujours aimant et bon, comme aux beaux jours de notre jeunesse. Ce cœur *d'or* cessa de battre sous son enveloppe de *bronze*, car il voilait la plus exquise sensibilité, la loyauté la plus pure et la plus noble, sous des formes rudes dont, nous qui l'aimions et le connaissions, nous ne nous aperçûmes jamais que pour en rire avec lui le premier.

Mon administration, comme on le voit, commença sous de tristes surprises, par un deuil de cœur que je porterai toute ma vie. Sauveroché fut anéanti par cette perte qui nous était commune : je ne pus m'empêcher, en voyant sa douleur, de songer dans mon égoïsme que si je venais à mourir il me pleurerait aussi.

M. de Sainte-Croix quitta la Dordogne sans autre regret que celui de me laisser à sa place. Je fus cependant plein d'égards pour lui. Je vins pendant la nuit lui faire mes adieux. Je le débarrassai de tout ce qui pouvait lui être à charge au départ, payant sans discuter tous les prix qu'il indiquait; je repartis avant le jour pour Bergerac et ne rentrai à Périgueux que lorsqu'il en fut parti lui-même, ne voulant point que ma présence amenât quelque démonstration fâcheuse pour son impopularité.

M. de Sainte-Croix parut très sensible à ces procédés de ma part, auxquels avec sa nature il ne devait guère s'attendre. Il m'écrivit en quittant la préfecture une lettre très affectueuse dans laquelle il m'offrait son amitié. Je répondis avec expansion, et Dieu m'en est témoin, avec sincérité.

M. de Sainte-Croix, arrivé à Paris, me dénonça au Président de la République comme légitimiste, et lui prédit qu'avant trois mois le département serait bouleversé sous mon administration. Je lui avais pardonné sa brutalité, je suis forcé d'inscrire ici cet acte de fausseté dont j'ai rougi pour lui. Je donnai du reste un prompt démenti à la prédiction de mon prédécesseur. Ce département qu'il m'avait laissé si mauvais, si exalté, si divisé par sa faute et par sa seule faute, ce département, dis-je, qui avait nommé, grâce à son inactive nullité, dix représentants rouges, envoya à l'Assemblée législative, juste trois mois après mon entrée en fonctions, M. Magne, ministre de Napo-

léon, en remplacement du citoyen Ducluzeau de Ribérac, qui se laissa mourir.

J'eus bientôt l'occasion d'éprouver l'opinion publique, dans une autre circonstance tout aussi décisive. Le Conseil général de la Dordogne se réunit vers la fin du mois d'août. Il était composé des mêmes éléments que du temps de M. de Sainte-Croix : les *rouges* y abondaient, bien qu'en minorité. Ils étaient soutenus par le parti Cavaignac toutes les fois qu'il s'agissait de politique, et j'avais cependant à demander et à obtenir un vote pour la révision de la Constitution. La situation était difficile. Mon discours d'ouverture, bienveillant pour tous dès les premières lignes, prenait couleur en terminant, louait le gouvernement du Prince, prophétisait la fin de l'anarchie et le triomphe des idées d'ordre et de modération. A l'exception de Jollivet de Nontron, représentant montagnard, qui fit la grimace sans mot dire, mes paroles passèrent fort bien. Marc Dufraisse et Chavoix semblaient très satisfaits. Le soir, mes salons étaient pleins et des 17 montagnards, il n'en manquait pas un. Je causai avec tous, et chacun en particulier, des intérêts de leurs cantons : ils sortirent enchantés.

Le lendemain, ayant quitté la séance un instant pour me reposer, j'entends frapper à la porte de mon cabinet. C'était Marc Dufraisse qui se présenta, avec grâce en vérité, en me demandant si je voulais lui permettre de se délasser aussi un peu avec moi. Je répondis comme je le devais au farouche tribun, qui fut charmant, très spirituel et de fort bonne compagnie.

« Vous nous ferez beaucoup de mal dans le département, me dit-il, car vous gagnez beaucoup de cœurs à une cause qui n'est pas la nôtre mais, franchement, je n'ai pas le courage de m'en affliger. Vous resterez longtemps dans la Dordogne, bien évidemment...

— Si vous ne jetez pas tout par terre en 1852, interrompis-je.

— J'espère, me répondit M. Dufraisse, que vous ne me prenez pas au sérieux et que vous ne me supposez pas assez niais pour donner dans des espérances pareilles.

— Hé ! mon Dieu ! poursuivit-il, nous avons déjà bien assez de peine pour conduire les paysans au scrutin, croyez-vous que nous ayons jamais assez d'éloquence pour leur faire prendre les armes ? Je les connais, allez, comme vous les connaissez ; il n'y a rien à faire !...

— Mais avec cette sagesse de vues, je m'étonne, lui dis-je,

que vous persistiez dans une voie d'agitation qui vous fait juger tout autrement.

— Ah ! voilà ! me répondit le député montagnard, en peut-il être autrement ! Hé ! Monsieur, que sais-je, si en ce moment où je suis auprès de vous quelqu'un de nos amis ne m'accuse déjà de trahison ! Je vais retourner à Paris prochainement, et ce retour me préoccupe, poursuivit-il avec une véritable tristesse. Je ne sais pourquoi, mais je suis convaincu qu'on m'y fera faire quelque sottise ! Au surplus c'est mon affaire et non pas la vôtre.. Causons littérature, croyez-moi ! »

Quelques mois plus tard, lorsque Marc Dufraise prononça à l'Assemblée législative cet affreux discours où il faisait l'apologie de l'assassinat juridique de Louis XVI, ces paroles me revinrent en mémoire, et je compris sa préoccupation dans notre singulier tête-à-tête.

Mon Conseil général se conduisit très galamment, en résumé, avec moi. Il vota la révision de la Constitution, à la condition, il est vrai, que la loi sur le suffrage universel fût également révisée. Ce dernier vote n'était pas dans mon programme, le parti Cavaignac me l'imposa. Un vote fit passer l'autre et je m'y résignai, pressentant, par intuition, que tous les deux seraient agréables au Prince Président. Dès que j'en eus fini avec mon Conseil général, je m'empressai de demander un congé pour aller à Paris.

(à suivre)

CONTROVERSE THEOLOGIQUE AU XIV^e SIECLE

Au temps des papes d'Avignon, un grave différend théologique mit aux ses un ancien archiprêtre de Saint-André, près d'Allas, le pape Jean XXII, et un Périgourdin, futur évêque de Sarlat, Arnaud Royard ¹.

Le débat s'engagea en 1322. D'après nombre de prélats, le Christ et les apôtres avaient pratiqué la pauvreté totale; ils n'avaient rien possédé, ni en particulier, ni même en commun.

Tout d'abord, Jean XXII toléra la discussion; mais, en présence du trouble qui en était la conséquence, il fit savoir sans retard qu'il considérait cette doctrine comme hérétique. D'un naturel emporté, il s'éleva avec violence contre ceux qui la soutenaient.

L'un d'eux cependant, le cardinal d'Albano, Vital Dufour, déclara, en présence d'autres évêques et du pape lui-même, qu'il n'y avait point d'hérésie à affirmer la pauvreté absolue du Christ et des apôtres. L'hérésie, elle, était dans la thèse contraire, ainsi qu'il ressortait de la décrétale de Nicolas III, **Exiit qui seminavit**, et de la déclaration du concile de Vienne, **Exiit de Paradiso**. Henri, évêque de Lucques, Jérôme, évêque de Caffa en Crimée, et Arnaud Royard, docteur en théologie et alors archevêque de Salerne, l'approuvèrent explicitement.

On aime à croire qu'à l'exemple de Vital d'Albano, le futur évêque de Sarlat se soumit lorsque parurent la bulle **Ad conditorem Canonum** (8 décembre 1322) et la constitution dogmatique **Cum inter nonnullos** (12 novembre 1323), pour professer, comme le pape, que c'est la charité, et non la pauvreté, qui définit la perfection.

On aime à le croire. Mais on n'en est pas sûr. D'abord, parce qu'Arnaud Royard appartenait à l'ordre des Franciscains; or, nombre de ces religieux, à la suite de leur général, Michel de Césène, considérèrent les décisions pontificales comme une apostasie officielle de l'Eglise. Ensuite, parce qu'une lettre de Jean XXII nous montre le pape assez mal disposé à l'égard d'Arnaud. Vers la fin de 1331, Arnaud, devenu évêque de Sarlat en 1330, lui demanda l'autorisation de faire visiter le diocèse par des délégués qui percevaient les procurations en son nom; pour justifier sa requête, il invoquait et sa vieillesse et sa mauvaise santé. Le pape refusa net.

Qu'importait, d'ailleurs, à l'évêque de Sarlat que le Christ et ses apôtres eussent renoncé au droit de propriété? Si médiocres étaient ses ressources; si peu semblable à un palais sa maison de Boussiéral, dans les bois d'Allas! La question de la **poverta** était résolue pour lui.

Jean MAUBOURGUET.

1. Voir, sur Arnaud Royard, notre ouvrage *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, p. 336.

Quelques portraits périgourdins

A la suite de notre appel dans le *Bulletin* de 1971 (2^e livraison, p. 152), nous avons reçu un certain nombre de réponses nous signalant des portraits périgourdins conservés dans les familles ou dans les musées. Ces portraits offrent un très grand intérêt, d'où l'utilité d'en dresser un inventaire aussi précis et aussi exhaustif que possible. Les réponses reçues permettent de commencer cet inventaire. Ainsi, M^{me} Gendry (Paris) possède les portraits de Jean Chaudru de Trélassac, officier de marine (XIX^e siècle); de Léon Gilles-Lagrange, maire de Périgueux en 1849; de Charles de Vins du Masnègre, consul de France (vers 1830); de Pierre de la Servolle (1747-1821), médecin ordinaire du roi. M. et M^{me} Ducouret (Paris) conservent les portraits suivants, dont ils envoient des photographies en couleur: Yrieix de Guilhem (d'Excideuil, 1709-1759; il fut capitoul de Toulouse); Noël-André de Guilhem (1746-1835) qui avait émigré en 1791; Joseph de Guilhem (1809-1879).

M^{me} Gardeau signale, au château de Lussac, un portrait de Suzanne-Henriette de Foix (une réplique en existe à l'hôpital de Montpon); chez le marquis de Grailly (château de Panloy, près de Saintes), les portraits de Frédéric de Foix (né en 1580), de son épouse Charlotte de Caumont de Lauzun, de leur fils aîné Gaston de Foix (tué à Mardick en 1646) et de l'épouse de ce dernier, comtesse de Beaufrémont, dame d'honneur d'Anne d'Autriche; ainsi que les portraits de S.M. de Foix tenant dans ses mains le portrait de son neveu, dit le duc de Foix (+ 1714), sans oublier le portrait de Montaigne étudié par le D^r Lafon et Joseph Saint-Martin. M. de Lapeyrouse (Marseille) nous parle d'un portrait conservé par la marquise de Villeneuve-Trans au château de Roquefort (Aubagne, Bouches-du-Rhône); celui de Jacques, baron de Rochon de Lapeyrouse, aide de camp général de l'armée des Flandres. Le comte Georges Stucky de Quay (Lisbonne), dont la mère est une Lapeyrouse, possède un portrait portant l'inscription: « J. Heinsius pinxit. 1774. ». Il représenterait le général de Rochon de Lamette de Lapeyrouse ou bien Louis-Bonaventure-Ramond de Rochon de Lapeyrouse (1719-1792). Un autre portrait figure Léonard-Léonce de Lapeyrouse de Bonfils (1808-1895), marié à Napoléone de Montholon, filleule de Napoléon 1^{er}.

M. Jacques Lafond-Grellety (Saint-Martin-de-Gurson) possède deux miniatures sur ivoire représentant, l'une, M^{me} Bergerac, née Gautier de la Touche; l'autre, Ursule Martel, épouse de Lafond-Grellety (signée Amédée Rabeau). Il détient aussi un portrait de Jean-Baptiste Dezeimeris (1794-1867, déporté en 1851), signé J. Vernet (1831, Rouen) ¹; ainsi que deux autres portraits, celui de son arrière-grand'oncle Jean-François Mussius Merle (1837-1861) et celui de son arrière-grand'mère, sœur du précédent, Marie-Odile Merle. Ces deux

1. Une autre version de ce portrait nous est signalée par M^{me} Gardeau, comme appartenant à M^{me} Chemin, actuel conservateur du Musée de Villefranche-de-Lonchat.



Fig. I : Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de Lamothe-Fénelon.



Fig. II : François-Louis de Salignac, fils du précédent.



Fig. III : Marie-Odile Merle.



Fig. IV : Jean-Baptiste Dezeimeris.

portraits, peints entre 1842 et 1848, à la Nouvelle-Orléans (Louisiane), peuvent être considérés comme des primitifs américains.

D'autre part, nous avons reçu de M. A. de Chantérac les photographies de deux excellents portraits qu'il possède, ceux de Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de la Mothe-Fénelon, et de François-Louis, son fils. Ce Gabriel-Jacques est bien connu des féneloniens : c'est le « Fanfan » auquel son oncle, l'archevêque de Cambrai, s'intéressait particulièrement et dont il est si souvent question dans la correspondance de Fénelon.

Personnellement, nous avons vu récemment, à Saint-Pierre-de-Côle, chez M. de Maillard-Taillefer, une bonne douzaine de portraits de famille (pastels ou peintures à l'huile, XVII^e et XVIII^e s.) dont quelques-uns excellents, parmi lesquels un portrait (copie du XIX^e) du maréchal Lesdiguières, des portraits de plusieurs Taillefer, et Maisonneuve. Ils sont en cours d'identification par un des fils Maillard-Taillefer (qui possède aussi un portrait de Wlgrin de Taillefer), nous en donnerons ultérieurement la liste.

Pour souligner l'intérêt d'un tel inventaire, signalons simplement que J. Heinsius (1774), qui a peint le général de Rochon de Lamette de Lapeyrouse, est déjà connu de nous : nous avons en effet obtenu le classement parmi les Monuments historiques du portrait de Nicolas de Beaupuy de Bacharetie ², conservé en l'Hôtel de Ville de Mussidan et signé « Heinsius, 1780 ». Le classement comprenait quatre autres toiles figurant les frères du précédent : Michel, Jean, Pierre-Arnaud et Louis-Gabriel de Beaupuy. On voit l'intérêt de telles signatures pour l'historien de l'art.

Nous profitons donc de l'occasion pour remercier les aimables correspondants qui nous ont envoyé ces renseignements, et pour demander à nos membres qui possèderaient des portraits de Périgourdiens, peints avant 1850, de nous en envoyer la liste, avec un minimum de renseignements (format de la toile, identité des personnages).

Jean SECRET.

2. Reproduit dans notre livre *Le Périgord en trois cents images* (Havas, 1966), p. 92.

NÉCROLOGIE

Renée DESBARATS

La Société historique et archéologique du Périgord vient de faire une grande perte en la personne de sa secrétaire adjointe, M^{lle} Renée Desbarats, décédée à Périgueux le 20 octobre dernier. Née à Agen en 1901, M^{lle} Desbarats avait fait ses études à Orléans où elle avait passé son enfance et obtenu le brevet supérieur, alors qu'elle songeait à entrer à l'École normale d'Institutrices du Loiret. Mais elle ne devait pas demeurer dans la ville de Péguy qui lui fut toujours chère. Venue à Périgueux, elle fut secrétaire des usines Laforest avant d'entrer à la Sécurité sociale, poste qu'elle occupa jusqu'en 1963, date à laquelle elle prit une retraite bien méritée. Elle put dès lors s'adonner à sa passion, nous voulons dire l'archéologie !

En effet, son plaisir le plus grand était de partir à bicyclette voir quelque église ou quelque vieille demeure où elle allait photographier et étudier tel détail de sculpture, d'architecture ou de mobilier. Si le temps ne se prêtait guère aux excursions lointaines, elle arpentait les vieilles rues de Périgueux, furetant dans les couloirs des immeubles les plus vétustes où elle découvrait tantôt une vis d'escalier, tantôt une pièce voûtée, tantôt une ferronnerie du Grand Siècle, une trace de peinture murale, l'un de ces encorbellements qu'elle étudia pour notre **Bulletin**, ou l'une de ces pièces qui couronnent les tours d'escaliers et auxquelles on accède par une tourelle adjacente. Du vieux Périgueux elle n'ignorait rien. Nulle porte du XIV^e ou du XVI^e siècle dont elle n'eût photographié les détails, pas de balcon dont elle n'eût dessiné ou relevé les ferronneries. Elle offrait des agrandissements photographiques de ses découvertes à notre Société, dont elle avait partiellement classé la photothèque, et dont elle mettait régulièrement en ordre les revues et périodiques. Notre **Bulletin** bénéficia à plusieurs reprises de bonnes et sérieuses monographies qu'elle y publia; depuis quelques années aussi, elle rédigeait sur le vif d'excellents comptes rendus de nos séances mensuelles pour la presse locale.

Il est difficile de dire à quel point M^{lle} Desbarats était attachée à notre compagnie, dont elle faisait partie depuis 1941, soit depuis trente années. Au cours des dernières réunions, son médecin lui ayant recommandé de ne pas aller jusqu'à la fatigue, elle avait bien du mal à diminuer son activité intellectuelle, gourmande qu'elle était de découvrir, d'apprendre et d'approfondir ses découvertes. Sa dernière joie avait été la séance foraine de la Société en septembre, à Mareuil; elle nous en parlait encore avec enthousiasme à la dernière visite que nous lui fîmes, quelques jours avant sa mort. Franchise, simplicité, humilité, amour du travail, et du travail bien fait (de la belle ouvrage, aurait dit Péguy qu'elle aimait tant) : telles étaient les qualités les plus marquantes de M^{lle} Desbarats, à qui notre compagnie doit beaucoup. Aussi exprimons-nous nos condoléances attristées à son frère, M. Desbarats, et à toute sa famille.

Jean SECRET.

SOMMAIRE DU TOME XCVIII

Conseil d'Administration et Bureau	5
Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Janvier	6
Février	8
Mars	12
Avril	81
Mai	84
Juin	87
Juillet	153
Août	155
Septembre	157
Octobre	265
Novembre	267
Décembre	271
Compte de gestion du Trésorier (Pierre AUBLANT)	15

ARTICLES DE FOND

AUBLANT (Pierre). Bonjour, Monsieur Tounens. A propos de quelques lettres inédites (1858-1861) du « roi qui ne s'amusait pas » (<i>suite et fin</i>)	56
BECQUART (Noël). A propos de la sécularisation du chapitre cathédral de Sarlat	104
BOUCHEREAU (Jean). Campagne en Périgord. Aperçu historique des origines à la fin du XV ^e siècle	274
GASCOU (Maurice). Le cluseau de Manestrugas	140
GENDRY (Suzanne). Andrivaux	159
MARSAC (Marthe). La châtellenie et les seigneurs de Montcuq (<i>suite</i>)	89, 211, 305
ROUSSOT (Alain). Une lampe sculptée paléolithique dans la vallée de la Couze (Dordogne)	301
SECRET (Jean). Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858)	19, 107, 222, 317
— Sur un feu d'artifice tiré au château de la Force le 21 décembre 1699	99

VARIA

BECQUART (Noël). Accroissements des Archives de la Dordogne en 1970	147
— Quelques actes provenant du charrier de Bourdeille	261
GRILLON (Louis). Du traitement des loupes au XVIII ^e siècle	145
MAILLARD (Robert de). Autour du château de la Rue à Mauzac	144
MAUBOURGUET (Jean). Controverse théologique au XIV ^e siècle	337
SADOULLET-PERRIN (Alberte). En marge des guerres de Vendée	149
SECRET (Jean). Quelques portraits périgourains	338

NECROLOGIE

Renée Desbarats (Jean SECRET)	341
-------------------------------------	-----

ILLUSTRATIONS

Portrait d'Albert de Calvimont	24
Petit château de Trélistac	38
Portrait d'Antoine de Tounens	55
Arrestation du roi d'Araucanie, caricature	77
Château de la Force	102
Portrait de Wlgrin de Taillefer	114
Portrait de L. Sauveroché	129
Portrait d'Auguste Dupont	135
Plan du cluseau de Manestrugeas	141
Andrivaux, lithographie	160
Zone d'influence d'Andrivaux, carte	169
Schéma du village d'Andrivaux	185
Andrivaux sur la carte de Belleyme	196
Chevet de la crypte d'Andrivaux	207
Portrait de J.-B. Chavoix	243

Taque de cheminée de Fruchaudière	269
Carte de la commune de Campagne	275
Château de Campagne en 1844 et 1866	287
— vers 1880 et 1885	299
Lampe sculptée en grès (vallée de la Couze)	302
Portrait de Bugeaud	326
Caricature de Pierre Magne	331
4 portraits : Gabriel-Jacques et François-Louis de Salignac, Marie-Odile Merle, Jean-Baptiste Dezeimeris	339

ERRATA

1970

Page 125, ligne 9: rectifier la date **1600** au lieu de « 1607 ».

Page 125, lignes 10-11: lire « vendit 3 paroisses (Monbazillac, Colombier et Saint-Christophe) qui étaient déjà... ».

Page 125, 4^e paragraphe, ligne 27: lire **XII^e siècle** au lieu de « XVII^e siècle ».

Page 282, dernière ligne: lire **Tonneins** et non « T'ouneins ».

Page 303: restituer les trois notes qui ont été omises:

1. J. Secret, **Brantôme en Périgord** (Montignac, 1962) ;
2. Conseil municipal de Brantôme, session d'avril 1884, **Rapport du maire** (Périgueux, 1884), pp. I-II ;
3. E. Barberot, **Traité pratique de charpente** (Paris, 1952), p. 224.

1971

Page 91, ligne 12: lire **60 sacs** au lieu de « 30 ».

Page 91, avant-dernière ligne: lire **18 sacs** au lieu de « 9 ».

Pages 198 et 199: ces deux pages ont été interverties, les replacer correctement.